

# combat

Kazetenn Emgann  
www.emgann.org

Niv. 217

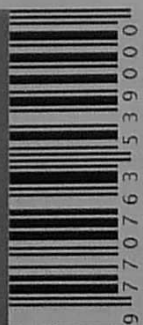
Miz Meurzh 2004  
3 euro

# bretton

## ATTENTION



## JUSTICE D'EXCEPTION



**Élections cantonales :  
votez Brèizh da zont !**

# emgann, pourquoi ?

Force est de constater qu'il existe en Bretagne, et ce malgré cinq siècles d'occupation et ce malgré une farouche volonté de l'état français de nier jusqu'à notre existence, un peuple breton.

Ce peuple est privé de ses droits démocratiques (en niant le droit à l'unité territoriale, le droit à parler sa langue, en occultant son histoire spécifique, en niant officiellement l'existence de notre peuple, en ne respectant pas son environnement...) et de ses droits nationaux (droit à s'administrer soi-même, droit à être représenté au plan international...).

A l'heure où plus que jamais les peuples subissent de plein fouet les effets du capitalisme le plus sauvage, nous réaffirons la nécessité de construire, basée sur le partage des richesses, la justice sociale, la satisfaction des besoins réels de chacun et la solidarité internationale : en clair une vraie démocratie de proximité en Bretagne.

L'indépendance permettra au peuple breton de prendre en main son destin et garantira ses droits.

Le socialisme permettra au peuple breton de construire des rapports sociaux non basés sur la domination et l'exploitation.

C'est ce pourquoi Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) lutte.

Dans ce cadre, Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) contribuera, impulsera et participera à toutes les initiatives visant :

- à construire un pouvoir politique breton,
- à éveiller la conscience nationale du peuple breton,
- à satisfaire les besoins les plus immédiats des classes les plus défavorisées,
- à construire des liens, des échanges et des rapports économiques équitables et solidaires avec tous les peuples du monde en lutte pour la reconnaissance de leurs droits.

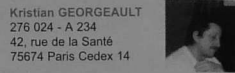


**combat breton / kazetenn emgann**  
**Strollad an tu kleiz evit Breizh dieub**  
 BP 70215 - 22202 Gwengamp Cedex. [www.emgann.org](http://www.emgann.org)  
 Renner ar gazetenn : Deniz Riou  
 Pennskrivagner : Ronan Menardeau  
 bizskrivañ ha maketennañ gant Combat Breton  
 Mouladur : Imprimerie de Gwengamp - Gwengamp  
 Embannet bep miz. CPPAP / N° 65664. ISSN : 07635392  
 Pep skrivagner zo kiriek d'e skridoù  
 Ya d'ar brezhoneg

## Adresses des prisonniers politiques bretons



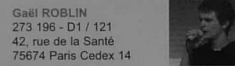
Alain SOLE  
 21135  
 Maison d'arrêt de Nantes  
 133, Ave de la Commune de  
 Paris - BP 1414  
 92014 Nanterre Cedex



Kristian GEORGEAULT  
 276 024 - A 234  
 42, rue de la Santé  
 75674 Paris Cedex 14



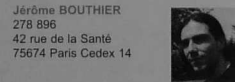
Paskal LAIZE  
 274 740 F2 / 247  
 42, rue de la Santé  
 75674 Paris Cedex 14



Gaël ROBLIN  
 273 196 - D1 / 121  
 42, rue de la Santé  
 75674 Paris Cedex 14



Stéphane PHILIPPE  
 273209 - B 117  
 42, rue de la Santé  
 75674 Paris Cedex 14



Jérôme BOUTHIER  
 278 896  
 42 rue de la Santé  
 75674 Paris Cedex 14

## adkoumanant - koumanant : réabonnement - abonnement

30 euro ar bloaz  
 30 euros par an

Skoazell : 38 euro da vihanaf  
 Soutien : 38 euros minimum

Anv/Nom .....

Raganv/Prénom .....

Chomlec'h/Adresse .....

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX  
 Chekenn war anv Combat Breton - Chèques à l'ordre de Combat Breton

# pennad-stur

## TV Breizh : des chiffres et des mécontents

### Quatre millions d'abonnés

TV Breizh est désormais visible dans quatre millions de foyers. Sur un an, le nombre d'abonnés a augmenté de 300.000 permettant à la télévision bretonne de compter parmi les 10 chaînes les plus distribuées.

Louis-Marie Davy, responsable de France 3 "ouest" se laisse par ailleurs aller dans Téléstar, et donne son avis sur l'association "Une télé bretonne pour tous" :

*"Que demande t-on à une télévision? D'informer, de cultiver et de distraire, pas d'être bretonne. France 3 n'est pas qu'un décrochage régional d'une télévision nationale, France 3 produit des émissions, diffuse trois heures de télévision fraîche par jour depuis plus de 20 ans et une programmation le week-end. Que cette association fasse du lobbying pour une TV ethnique, c'est son droit. Mais qu'elle ne nie pas ce qui existe déjà et qu'elle cesse de communiquer négativement sur notre dos."*

# 217

## sommaire

- p 4-5 : Le procès
- p 6-7 : Manifestation de Nantes
- p 8 : Berr ha berr
- p 9 : Témoignage de Jérôme Bouthier
- p 10 : Haro sur nos langues
- p 11 : Quand l'exception devient la règle
- p 12-15 : Elections 2004
- p 16 : SLB o tiorren
- p 17-18 : Propositions Virvinne
- p 19 : Un teile breizhat evit an holl
- p 20-21 : Sevenadur
- p 22 : Deiziataer

## La fin d'une époque

Le mois de mars est chargé à plus d'un titre : entre les élections et le procès des indépendantistes devant la cour d'assises spéciale de Paris, on n'aura pas l'occasion de s'ennuyer. Soyons clairs : dans l'ambiance actuelle, il est à craindre que les prisonniers politiques bretons, incarcérés sous la gauche, ne payent une lourde facture sous la droite. C'est en effet le prix que l'état français est prêt à leur faire payer afin que tout le monde se laisse en Bretagne. Le but est déjà presque atteint : que reste-t-il, un an après, des milliers de manifestants de Rennes ? Qui a transformé l'essai ? Personne, on en est revenu aux bonnes vieilles méthodes qui ont fait la preuve de leur inefficacité : des pétitions, des suppliques aux députés et autres serveurs de soupe des partis français.

Pour notre part, nous restons fidèles à nous-mêmes : pas question d'appeler à voter pour un parti français, aucun intérêt à ce que la "région" passe à gauche. Trop de promesses non réalisées depuis (au moins) 1981, trop de militants incarcérés ou inquiétés. Alors, si vous voulez vraiment mettre un bulletin dans l'urne, votez Breizh da zont aux cantonales. Votre voix ne servira pas de faire-valoir au deuxième tour !

R.M

# éditorial

# LE PROCÈS

**Le premier mars débutera à Paris devant une cour d'assise spéciale le procès de militants bretons. Il se terminera juste avant le deuxième tour des élections régionales. Probablement un hasard du calendrier !**

**A** un mois de cette échéance, il est bon de rappeler que :

- l'un d'entre eux, Alain Solé, est détenu sans procès depuis octobre 1999. A plusieurs reprises, les médecins ont estimé que son état de santé, actuellement très inquiétant, était incompatible avec la détention. Au mois de décembre 2002, Amnesty International, par la voix de son secrétaire général, s'est inquiété de son cas dans une lettre adressée au Garde des Sceaux Dominique Perben. Dans l'édition de son rapport annuel (2003), elle fait référence au cas d'Alain Solé et y condamne fermement et sans ambiguïté l'attitude de la France.
- un dossier complet sur le cas de Paskal Laizé lui aussi mal soigné vient d'être transmis au secrétariat d'Amnesty à Londres. **"Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être..."** Déclaration universelle des droits de l'homme, article 25 (10 décembre 1948) - Même quand cette personne est détenue sous la responsabilité de l'Etat.
- un autre prisonnier, Gaël Roblin, est maintenu en détention depuis mai 2000 alors qu'à trois reprises, le parquet antiterroriste a requis sa mise en liberté ! Elle a été refusé par le juge d'instruction et la cour d'appel en raison de **"son attitude, sa personnalité et son influence sur le mouvement indépendantiste breton"**. Le parquet général de la cour d'appel de Paris a estimé lui aussi dans son mémoire transmis aux avocats que les charges étaient insuffisantes pour le maintenir en détention et le renvoyer devant une cour d'assise spéciale, cela avant de changer



d'avis à l'audience sans en expliquer les raisons. C'est sans doute ce que l'on appelle en France l'indépendance de la justice ! Par rapport au pouvoir politique !

- le Comité européen de Prévention de la Torture (CPT) a recueilli les témoignages et dénoncé en mai 2000 les coups et privations qu'ont subit Gaël Roblin et Paskal Laizé au cours de leur garde à vue.
- Christian Georgeault a toujours nié les faits qui lui sont reprochés malgré une pression et un chantage permanent effectué sur l'ensemble des membres de sa famille. Mis en cause par des co-mis en examen qui, pour certains d'entre eux, n'ont pas hésité à avouer, en garde à vue et chez le magistrat instructeur, des actes qu'ils n'avaient pas commis afin de "mouiller" Christian pour complicité. Des vérifications ont été faites qui confirment les versions de Christian Georgeault. Les résultats de ces vérifications ont été trans-

mis au magistrat instructeur qui a refusé d'en tenir compte s'appliquant toujours d'instruire uniquement à charge.

Les 6 prisonniers politiques bretons, et leurs co-mis en examen en liberté conditionnelle, seront jugés par une "cour d'assises spéciale" siégeant à Paris et composée uniquement de magistrats professionnels au cours de deux procès distincts :

- l'un pour une complicité plus ou moins avancée avec les auteurs présumés du vol des explosifs de Plévin en 1999.
  - l'autre du 1<sup>er</sup> au 26 mars pour une série d'attentats (ou) et tentatives d'attentats revendiqués par l'ARB entre 1993 et 2000 sans atteinte physique à des personnes.
- L'accusation, dans ce cas précis, par l'intermédiaire du juge d'instruction Gilbert Thiel, en un tour de passe passe juridique, y a inclus pour quatre d'entre eux une "complicité" pour l'attentat du Mc Do de Quévert où une jeune femme a trouvé la mort en 2000.

Malgré toutes les idées reçues, conséquence évidente de la sur-médiatisation d'un événement tragique survenu en Bretagne au mois d'avril 2000 qui coûta la vie à cette jeune femme et à l'exploitation politique contre le mouvement breton qui en a été faite, il est quand même important de préciser que dans les deux cas (Plévin, Quévert), les Bretons mis en examen ne sont absolument pas suspectés d'être les auteurs de ces actions. L'appellation "association de malfaiteur dans le cadre d'une entreprise terroriste" a pu, à elle seule, les faire impliquer pour une complicité et ceci dans l'arbitraire le plus total. Dans le cas de Quévert quatre hommes vont être jugés pour "complicité par instruction", pour des faits qu'ils

nient, et pour lesquels personne après plus de trois ans d'instruction (justice-police) ne semblent vouloir ou pouvoir donner le nom d'un auteur présumé.

Nous tenons aussi à vous rappeler que, depuis le jour où ils ont été arrêtés et mis en examen, tout ce qui a été fait à leur encontre a été fait dans le cadre de l'exception. Pour eux le DROIT COMMUN ne s'est jamais appliqué. En France, la règle judiciaire est l'application du Droit Commun. Dans un Etat de Droit tous les citoyens sont égaux devant la loi c'est un des principes fondamentaux de la démocratie et des droits de l'homme : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (10 décembre 1948), article 7 : **"Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination."**

Les six militants bretons toujours incarcérés en région parisienne sont-ils des sous-citoyens ou des sous-hommes pour être traités de la sorte ? C'est la question que nous posons.

Ils sont regroupés dans le même centre de détention (cela s'est fait courant janvier).

Depuis maintenant plus de trois ans que nous les soutenons, nous avons alerté l'opinion publique y compris à un niveau international. Nous avons reçu de nombreux soutiens : le ministre des affaires étrangères belge, la Ligue des Droits de l'Homme flamande, Amnesty international, la LDH française, de nombreux députés européens, la Ligue Celtique pour ne citer qu'eux sont intervenus pour dénoncer l'injustice de cette situation.

Nous tenons aussi à vous rappeler que depuis que ces six militants sont incarcérés à des centaines de kilomètres de chez eux des familles, épouses, enfants, parents souffrent de l'éloignement du lieu d'incarcération d'un des leurs : visites limitées, coût élevé des déplacements toujours fatiguants et stressants et cela toujours à cause de ce régime d'exception qui leur est imposé.

De plus en plus de gens en Bretagne s'inquiètent de cette situation, se posent des questions sur la longueur de ces détentions provisoires : les délais admis par les instan-

ces judiciaires européennes sont dépassés depuis longtemps et la France sera une nouvelle fois condamnée. Elle n'a que faire des condamnations, quand elles sont pécuniaires, c'est le contribuable qui paye et dans tous les cas la médiatisation de ces condamnations reste confidentielle à part pour quelques initiés. L'ensemble des médias en parle rarement : pour l'année 2003 la France a été condamnée 76 fois par les instances européennes. Demandez donc à votre voisin, votre boulanger, votre marchand de journaux s'il est au courant.

Tout jusqu'à présent, a été fait pour qu'ils soient condamnés à des peines conséquentes : la lenteur de l'instruction, toujours à charge, l'acharnement des magistrats contre certains mis en examen parce que "ça ne passait pas entre eux" et que moins ça passait, plus le magistrat

usait de sa lecture très personnelle du dossier pour les casser ou les mater, voire les humilier.

Quatre années de détention provisoire parce que, comme l'a dit le magistrat instructeur de cette même section antiterroriste dans un autre dossier, "il faut bien quelqu'un dans le box le jour du procès". Belle conception de la justice, et surtout raccourci significatif du rôle du magistrat instructeur : punir plutôt qu'instruire, justicier plus que magistrat! Agissant en "redresseur de torts" et vengeur de la France jacobine, exécuteur de supposés coupables osant remettre en cause l'intégrité du territoire, plutôt que de garantir le Droit. Un juge de droit divin en quelque sorte, Dieu étant évidemment devenu la France une et indivisible.

Michel Herjean

**D**u premier au 26 mars se tiendra à Paris le procès de onze militants bretons devant la cour d'assises spéciale dite "antiterroriste" composée uniquement de sept magistrats, le président, deux assesseurs et quatre autres magistrats choisis par le président, d'un avocat général et d'un greffier. La cour d'assises de Droit commun est composée de trois juges professionnels (un président et deux assesseurs), d'un jury de neuf citoyens tirés au sort, d'un avocat général, et d'un greffier.

Ils seront jugés pour leur responsabilité présumée dans 17 attentats ou tentatives d'attentats perpétrés en Bretagne entre 1993 et 2000.

- "Saint-Aubin-Du-Cormier (35) Gendarmerie 8 juin 1993. Saint-Brice-En-Goglé (35) Perception (tentative) mars 1994. Saint-Brice-En-Goglé (35) Perception 24 avril 1994. Combourc (35) Perception 7 octobre 1994. Louigné-du-Désert (35) Gendarmerie nationale 10 février 1996. Matignon (35) Perception 13 novembre 1998. Gouarec (22) Gendarmerie nationale 24 décembre 1998. Callac (22) Perception (tentative) 25 janvier 1999. Mayenne (53) Tribunal d'instance et de commerce 29 janvier 1999. Guichen (35) Perception 10

- mars 1999. La Gacilly (56) Perception (tentative) 9 avril 1999. Pontorson (50) Perception 12 janvier 2000. Dol-de-Bretagne (35) Perception (tentative) 12 janvier 2000. Argentré-Du-Plessis (35) Trésor public 11 mars 2000. Pomic (44) Mac Donald's 14 avril 2000. Rennes (35) Poste (tentative) 18 avril 2000. Quevert (22) Mac Donald's 18 avril 2000."

Le dossier d'instruction en contenait quarante. Sur les onze accusés quatre sont poursuivis pour "complicité par instruction" dans celui de Quevert, l'auteur n'étant pas connu ni jugé ! - Gaël Roblin, Stéphane Philippe, Paskal Laizé et Christian Georgeault - quatre autres - Alain Solé, Philippe Jaumouillé, Jérôme Boutier et Pascal Scatolin - poursuivis pour leur implication dans ce dossier posée dans les autres attentats des trois derniers - Arnaud Vannier, Yann Hervé Solon et Solon Georgeault comparaitront devant la même cour d'assises non pas pour leurs responsabilités présumées dans les attentats ou tentatives, mais pour des délits connexes (malfaiteurs en association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste).

Michel Herjean (Dorn Ha Dorn)

## PLUS DE 600 MANIFESTANTS POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES

Plus de 600 personnes se sont rassemblées le samedi 21 février à Nantes afin de dénoncer la détention "provisoire" des militants indépendantistes bretons actuellement incarcérés en région parisienne. Le mot d'ordre de la manifestation mettait aussi en évidence qu'avec un telle longueur de détention, les militants sont d'une manière déjà condamnés avant même d'avoir été jugés.



ments politiques, on a noté la présence d'Emgann, du SLB, de l'UDB, de la LCR, des Alternatifs, de la CBIL ainsi que d'autres groupes libertaires. Sans oublier quelques trop rares représentants du monde culturel breton. Le cortège s'est finalement dissous place du commerce, après les allocutions de membres de la CARB.

L'événement a été bien couvert par les médias (TF1 à 20 heures, France3, M6 ainsi que les radios de service public françaises). On trouvera ci-dessous la liste de l'ensemble des organisations et personnalités qui soutenaient l'appel à manifester.

Pour ce qui est des mouve-



### Les soutiens :

- Le C.A.R. (Comité Anti-Répression Corse)
- Alain Krivine (député européen)
- Arlette Laguiller (député au parlement européen)
- Roseline Vachetta (eurodéputée)
- Paul Lannoye (député européen)
- Didier-Claude Rod (député européen)
- Chantal Cauquil (eurodéputée de Lutte Ouvrière/GUE-NGL)
- Lucio Manisco Député européen (Gue/Ngl)
- Eurig Wyn (député européen) (MEP - Plaid Cymru - Wales)
- Greens/European Free Alliance
- Bart Staes (député européen)
- Jacques Gaillot (évêque de Parthenay)
- Jo Le Guen (navigateur, association Keep it blue)
- Eugène Riguidel (navigateur)
- CNDH (Conseil National des Droits de l'Homme et du Citoyen)
- TRI YANN (Musiciens)
- Alan Stivell (Musicien)
- Merzhin (musiciens)
- EV (Rock cello-finnois)
- Tri Bleiz Die (Musiciens)
- Joan Pauverdier (musicien)
- Celdones (musiciens)
- Strobinnell (musiciens)
- Startijenn (Musiciens)
- Dom Duff (musicien)
- Diwall (musiciens)
- Pascal Lamour (musicien)
- Job FULUP (Musicien)
- Les frères Guichan (musiciens)
- Daonet (Rock breton nantais)
- LIK HA LIK (musiciens)
- Brieg Guerveno (musicien)
- SKUNK (groupe de musique basque)
- Fermin Muguruza (Musicien/chanteur)
- Burning Heads (musiciens)
- Babylon Circus (musiciens)

- Banda Bassotti (musiciens)
- Ronan Le Coadic (sociologue breton)
- Yann Poilvet (directeur-fondateur d'Armor magazine)
- Lena Louam (renevez sevenadurel / directrice culturelle)
- Jean-Loup Le Cuff (sculpteur)
- LCR 44
- LCR sections 22 29 35 et 56
- Les Alternatifs (solidarités - écologie - féminisme - autogestion)
- Occitània Libertària (Movement Revolucionari de l'Esquerra Occitana)
- La GRANDE FAMILLE (Association oeuvrant pour l'autonomie de la Kabylie)
- Branche bretonne de la ligue Celtique
- Anaram Au Patac (Movement revolucionari de l'esquerra occitana)
- CNT56 (Union départementale des syndicats CNT du Morbihan)
- Alternative libertaire
- Association Debarae, portée par des proches (famille et amis) du Prisonnier Jérôme Bouthier
- Pascale Loget (Tête de liste régionale Bretagne Verte, unie et solidaire, Maire-adjointe de Rennes)
- Kristian Guyonvarc'h (maire-adjoint à la santé de Lorient / tête de liste de "Bretagne verte, unie et solidaire" pour le Morbihan)
- Skoazell Vreizh - Secours Breton
- Héri Guommelen, président de l'Association des Elus Municipaux Bretons (AEMB)
- Chiche! (Jeunes écoles alternatifs solidaires)
- Le Collectif de Femmes
- OCL Nantes (Organisation Communiste Libertaire)
- MAK (mouvement pour l'autonomie de la Kabylie)
- Le PARTI OCCITAN (membre de l'European Free Alliance -

- ALE-PDPE)
- OBE (Organisation des Bretons de l'Extérieur)
- Tamazgha, organisation oeuvrant pour le droit des Imazighen (Berbères)
- Parti communiste de Genève (Suisse)
- Les AMIS DU MARAIS (Association de protection des zones humides littorales) (56)
- SLB (Sindikad Labourerien Breizh)
- Les alternatifs 44
- Radio Pikan (Radio de La Réunion)
- PARA(T)GE Mar,Röse e monts (Laboratoire d'idées politiques des Pays d'Oc)
- Bemdez (association culturelle)
- Tann Tad (Confraternité Druidique)
- Le Gorsedd des bardes, ovates et druides de Bretagne
- Association Marche des Libertés Bretonnes
- Association GWEZENN de Redon
- Comité de soutien à Gaël Robin
- KOP BREIZH (Union des supporters bretons (football))
- Jean-Pierre Gaillard (mettre en scène)
- Yannick TESSIER (Administrateur Animateur d'Alternantes, Agent SNCF)
- Gérard GAUTIER (Ancien Conseiller Régional de Bretagne, Président Mouvement " BLANC C'EST EXPRIME ")
- Joan-Pere PUJOL, (écrivain, éditeur, président de l'association " Cercle Alfons Mias ")
- Sam BURLOT (LCR Breizh-intermittent)
- Esquerra Independentista Revolucionària d'Accio (EIRA) (Catalans)
- 32 County Sovereignty Movement (Ireland)
- Irish Republican Socialist Party

- (IRSP)
- The "Irish Unity Committee" of Houston Texas
- Federation of Irish Republican Socialist Committees Abroad (FIRSCA)
- The Irish Republican Socialist Committees of North America (IRSCNA)
- CBIL (Coordination pour une Bretagne Indépendante et Libertaire)
- Emgann-MGI (Mouvement de la gauche indépendantiste)
- UDB (Union Démocratique Bretonne)
- Parti Breton
- Argad Ar Yaouankiz (Jeunes indépendantes bretonnes)
- Betek An Trech'hepred
- Breizh 2004
- POBL

### Opération 122

Depuis un mois nous avons lancé l'Opération 122 envers nos compatriotes bretons. (...)

Nous poursuivons donc l'Opération 122 jusqu'à la remise en liberté de ces six bretons présumés innocents. En effet, pour les défendre correctement, eux et cinq autres inculpés, au cours du procès qui aura lieu au mois de mars, avant les élections régionales, il faut 122 000 euros à l'association Skoazell Vreizh. Cela représente 1000 chèques de 122 euros. Il faut mille bretons qui estiment maintenant que cette situation doit changer. Justice et Liberté pour les six Bretons ! Il faut donc que mille Bretons envoient 122 euros par chèque à l'ordre de Skoazell Vreizh, avec dans la mention Opération 122 l'adresse ci-dessous : Skoazell Vreizh, Feuteun Wenn, 3 rue Aristide Buisson, 44350 Gwenrann / Guérande, info@skoazell-vreizh.org, www.skoazell-vreizh.org

Trugarez vras d'an holl evit Breizh Betek an trech'!

Jean-Loup Le Cuff



→ L'OMI contestée

L'Inde a décidé d'interdire à partir du 1er avril prochain l'accès de ses ports aux pétroliers âgés de 25 ans. Mieux encore : d'autoriser l'accès aux pétroliers de moins de 25 ans, à condition :

- qu'ils soient à ballasts séparés, ce qui a pour effet d'éliminer beaucoup de pétroliers construits avant 1982, date à laquelle les ballasts séparés sont devenus obligatoires,
- qu'ils soient classifiés par une société de classification membre à part entière de l'ACS, l'Association Internationale des Sociétés de Classification,
- que les pétroliers entre 20 et 25 ans aient obtenu un certificat appelé CAP-2, émis par une des sociétés membres de l'ACS.

Ceci après la réunion-bidon de décembre de l'OMI où les poubelles flottantes ont été autorisées à naviguer jusqu'en avril 2005, voire plus.

L'OMI étant défaillante les Etats sont obligés de prendre les mesures qui leur semblent nécessaires pour assurer leur sécurité.

Ce n'est satisfaisant pour personne, le transport maritime a besoin d'une vraie autorité de régulation.

Les Etats peuvent et doivent mettre de l'ordre dans la boutique au lieu de perdre leur temps à essayer de trouver des consensus mous lors des réunions de l'OMI à Londres.

Mais il n'est pas impossible, qu'ayant autorisé les paradis fiscaux, les sociétés écran, offshore, offert aux bandits privés ou publics la possibilité d'échapper aux contrôles et poursuivies en s'abritant dans des lieux exotiques derrière la sacro-sainte notion de souveraineté, les Etats n'aient pas très envie de mettre de l'ordre dans le transport maritime, ni ailleurs.

Jo Le Guen

→ L'Etat assigné par une association qui dénonce la surpopulation carcérale

L'Association pour la défense des droits et de la dignité des détenus et de leur famille (A4DF) a décidé d'assigner l'Etat pour faute lourde dans l'exécution des peines d'arrêt dans la maison d'arrêt de Caen, une première en France.

L'A4DF, une association créée par des avocats caennais en 2003 et qui compte parmi ses membres d'autres associations liées au milieu carcéral ainsi que des visiteurs de prison, a saisi le 19 janvier le tribunal de grande instance de Caen pour engager une action contre l'Agent judiciaire du trésor et "mettre en cause la responsabilité de l'Etat dans le fonctionnement défectueux du service de la justice".

Il s'agit de la première assignation déposée à titre collectif contre l'Etat, les dernières ayant été toutes déposées à titre individuel par des détenus pour atteinte à la dignité humaine.

L'A4DF dénonce notamment le non respect des règles de l'emprisonnement, notamment celle relative à l'emprisonnement individuel et une autre au respect des normes réglementaires et enfin rappelle "les conséquences de la surpopulation et du non respect des règles".

L'A4DF a été créée en 2003 à l'initiative de son président actuel, maître Jacques Martial, avocat au barreau de Caen, membre de la commission de surveillance des prisons depuis une dizaine d'années et qui a plusieurs fois déjà alerté la justice sur la surpopulation carcérale de la prison caennaise.

La France comptait au 1er janvier 59.246 détenus dans ses maisons d'arrêt pour un taux moyen d'occupation de 121,9%. Le nombre de détenus dans les prisons françaises était de 60.963 (pour 48.603 places) au 1er juillet 2003 pour un taux d'occupation des établissements pénitentiaires de 125,4%, le record de surpopulation carcérale.

La barre symbolique des 60.000 détenus avait été dépassée en juin 2003 pour la première fois depuis la Libération.

(d'après AFP)

→ Labourat ha bevañ er vro : 1.500 a dud e Gwerleskin

1.500 a dud o deus manifestet e Gwerleskin d'ar 17 a viz Genver evit difenn o labour. 650 post labour zo en arvar : emañ UNICOPA e soñj serriñ al labouradeg ha kas tud'zo (75 nemetken) da labourat e Sant Nikolaz ar Pelem. Gant ar micherioù all stag ouzhi al labouradeg e vefe 1 800 a dud en arvar.

→ Deverien lastez : enklask Robin des Bois

Izili ar gevredigezh Robin des Bois zo o paouez embann un teuliad diwar-benn 14 dever lastez a zo bet implijet e Breizh etre 1992 ha 2003 (digoret e oant bet etre 1970 ha 1991). Hervez ar renta-kont e c'hallfe al lec'hioù-se bezañ dañjerus evit ar yec'hed peogwir eo bet deuet an holl draoù asambles : pe e vefe restac'h labouradegoù, tiez feurm, karrdiez.

→ Carnac : au rapport

L'association Bemdez vient de rendre public son enquête sur l'aménagement des sites mégalithiques de Carnac. Pour l'obtenir :

**Bemdez**  
Ti ar c'hevredigezhioù (maison des associations)  
6, stradaed ar Govurezh (rue de la tanerie)  
56000 Gwened (Vannes)

→ Breton en Loire-Atlantique : ça s'en va et ça revient

On se souvient des problèmes rencontrés par les lycéens souhaitant passer l'épreuve de breton au baccalauréat en Loire-Atlantique. Tout s'arrange : le rectorat a finalement trouvé, du jour au lendemain, les "effectifs nécessaires" et "assez d'examineurs" pour programmer l'épreuve.

# MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS À PASKAL LAIZÉ: JÉRÔME BOUTHIER TÉMOIGNE

Dans un courrier daté du 10 janvier 2004, le prisonnier politique breton Jérôme Bouthier confirme l'absence de soins pour son camarade de détention Paskal Laizé et les mauvais traitements dont il est victime.

Ce courrier est parvenu à la Coordination Anti-répressive de Bretagne le 15 janvier 2004.

"Paskal l'en a sûrement parlé, depuis deux ou trois mois, je suis dans le même bâtiment que lui, et plus précisément, je me situe à deux ou trois cellules de la sienne. Nous pouvons donc nous voir quotidiennement (...)

Si je te parle de cela, c'est aussi pour une chose bien précise... Me voilà donc voisin de Paskal, ce qui fait de moi un témoin privilégié de la manière dont l'administration le traite et le "soigne" (dans tous les sens du terme). (...)

Voilà ci-après ce que j'ai vu, et vois chaque jour, à propos des (non)-soins donnés à Paskal. comme tu le sais Klaod, Paskal a été victime, quelques semaines avant sa mise en détention, d'un accident de la route dont il est sorti gravement blessé. Atteint aux jambes, il reste heureusement tout à fait à la hauteur de la médecine. Médecine dont, théoriquement, les prisonniers de l'Etat français peuvent bénéficier, au même titre que tout un chacun.

Effectivement, depuis quelques années, les services hospitaliers sont présents à l'intérieur des enceintes des prisons et sont (normalement) indépendants de l'administration pénitentiaire. Ce faisant, les prisonniers sont soignés à l'intérieur de la prison ou, le cas échéant, les hôpitaux publics accueillent et soignent les prisonniers dans leurs bâtiments.

Mais voilà... l'administration pénitentiaire a toujours le dessus vis-à-vis des médecins et infirmières/ers, en tout état de cause. Le dernier mot. Paskal subit depuis le début de son incarcération, non pas un simple dysfonctionnement de la part de l'administration pénitentiaire, mais une réelle volonté de le mettre hors de portée des soins dont il a chaque jour de plus en plus besoin. Je vous assure être témoin direct d'une mise en danger d'autrui. Bien sûr, Paskal ne subit pas une torture physique directe, mais au final, au niveau éthique, il s'agit bien de la même chose. Ainsi, dernièrement, les médecins soignant Paskal lui ont prescrit le port de genouillères de soutien spéciales afin d'atténuer ses douleurs mais aussi la "progression de l'usure prématurée et rapide de ses genoux" (... en attendant une opération chirurgicale qui serait faite "ultérieurement"... dernier mot qu'il faut entendre par "dehors". Vous noterez la subtilité des sortes de soins que peuvent recevoir les prisonniers : seuls les soins immédiats et urgents dans le temps sont pris en compte... après c'est chacun pour soi!)

A cette première anomalie s'en greffe aussitôt une seconde: le financement de ces genouillères est à la charge de Paskal. Ces genouillères coûtent très cher et Paskal n'a plus de ressources financières puisque privé de liberté notamment de travailler ... (mais cette bizarrerie a été palliée par la solidarité bretonne, il me semble, via Skozzell Vreizh).

Ayant versé lui une autorisation des médecins (une ordonnance

en quelque sorte) avalisée par l'administration pénitentiaire (!) (via le chef de division ) Paskal fait donc acheter de l'extérieur ces genouillères et tente de se les faire entrer par les voies officielles du parloir. Voies tout aussi officielles qu'impénétrables puisque Paskal n'aura pas ces genouillères : l'humeur d'un responsable des parloirs en aura décidé ainsi. A ce jour, aucune raison n'a été donnée par ce responsable sur les motivations de son refus. aujourd'hui, Paskal souffre de plus en plus de ses jambes. Lors des promenades, qui durent environ une heure, Paskal (homme en pleine force de l'âge : 37 ans) est contraint de faire de multiples arrêts afin de reposer ses genoux. Idem lorsqu'il monte les escaliers : souvent, je le vois contraint de faire des pauses pour monter jusqu'au... deuxième étage ! (...)

A travers ce témoignage, j'ai juste voulu apporter un regard extérieur à lui-même. Je t'avoue avoir été heureux d'apprendre qu'Amnesty International s'était saisi de son dossier... (...) Je ne sais pas si mon témoignage peut contribuer à faire comprendre au monde extérieur ce qui se passe ici, qu'ils font de nous mais... il faut comprendre que c'est 24 heures sur 24. Mais attention, pas de confusion possible: notre moral n'est absolument pas touché, leur travail ne sape n'a aucun effet sur nous; je puis t'assurer qu'ils se fatiguent inutilement."

Jérôme Bouthier  
Prizonidat Politikel Breizhat

## HARO SUR NOS LANGUES !

**Communiqué commun des présidents de jury de CAPES de basque, de catalan et d'occitan concernant les postes proposés**

Quelques signes nous avaient suggéré naguère que les langues de France autres que le français étaient en passe d'obtenir une forme de reconnaissance et de soutien de la part de l'État.

Des licences avaient été habilitées. Des CAPES avaient été créés. La Charte européenne des langues minoritaires et régionales était signée. La Délégation à la langue française devenait Délégation à la langue française et aux langues de France et organisait (à l'automne 2003) des Assises des Langues de France. Malgré la non-ratification de la Charte, malgré le nouvel article 2 de la Constitution française et les remises en question périodiques de l'enseignement bilingue, on pouvait imaginer que la France renoncera à faire la guerre à ses langues historiques.

La baisse, ou mieux l'effondrement (une division par 2, ou par 3 ou plus), cette année du nombre de postes offerts aux CAPES de langues régionales vient nous signifier de manière brutale qu'il n'y a ni reconnaissance, ni respect, ni la moindre volonté d'apporter un soutien au basque, au breton, au catalan ou à l'occitan.

La brutalité se double de mépris désinvolte : les candidats découvrent le nombre de postes ainsi amputés à un mois du début des épreuves.

La brutalité ne s'accompagne que de maigres économies (qui pourtant ne manqueraient pas d'être évoquées pour la justifier) : les postes supprimés, vitaux pour des langues au service desquelles les moyens humains engagés sont très faibles, ne constituent qu'une goutte d'eau dans la masse des concours. L'ensemble des postes attribués aux langues concernées représentait avant la dernière baisse 0,45% de l'ensemble, 0,27% après la baisse ! De plus, pour presque toutes ces langues il s'agit de CAPES bivalents (associant à une langue régionale le français, l'histoire géographique, une langue étrangère...) ce qui garantit que les lauréats ne risquent pas de rester avec des emplois du temps incomplets.

On sait, ou on doit savoir, que ces langues, et les cultures qu'elles ont fait naître et nourrir, constituent une richesse de la France, de

l'Europe et de l'humanité.

On sait que la transmission de toutes les langues de France autres que le français est gravement compromise.

On sait qu'une langue dans une société moderne, alphabétisée, médiatisée et à fort niveau d'instruction ne peut vivre sans être présente de manière solide et si possible systématique dans l'institution scolaire. L'école n'est pas toute la politique linguistique, mais l'absence de présence forte à l'école équivaut à une politique d'éradication.

C'est apparemment ce chemin qui est repris : le chemin d'une école qui exclut rigoureusement toute autre langue que le français. Nous

avons sans doute été naïfs de prendre quelques mesures timides et si vite reniées pour un changement de politique et d'attitude.

C'est à ce changement que nous appelons d'urgence, et concernant les concours du CAPES, au retour au niveau de recrutement antérieur. Minimalement et en signe de commencement de début de justice.

**Charles Videgain**, président du jury de CAPES de basque

**Martine Berthelot**, présidente du jury de CAPES de catalan

**Lukian Kergoat**, président du jury de CAPES de breton

**Patric Sauzet**, président du jury de CAPES d'occitan - langue d'Oc

## STROLLAD KERENT-KELENNERIEV EVIT AR BREZHONEG

En maomp o paouez degemer raktres ar Rektorelezh a ginnig diskar ar c'helenn brezhoneg e meur a lise en Akademiezh. Da lavarout eo :

En Aodou-an-Arvor, e vo lammet an opSION eilvet klas :  
- e lise Pavie e Gwengamp  
- e lise Kerraoul e Pempoull  
- e lise Savina e Landreger  
- e lise Freyssinet e Sant-Brieg

En Il-ha-Gwilen, e vo lammet an opSION eilvet klas :  
- e lise Chateaubriand e Roazhon  
hag an opSION e skolaj Les Chalais e Roazhon

E Mor-Bihan, e vo lammet an opSION eilvet klas :  
- e lise Beaumont e Redon  
- e lise V.Hugo e Henbont  
- e lise Dupuy de Lôme en Oriant  
E Penn-ar-Bed :  
- e lise Kemperle (opSION eilvet klas)  
Hag e vo lammet an opSION er skolaj

Collibert e Pont ar Veuzenn  
Kement-se a dalvez mont war gil evel n'eus ket bet abaoe pell 'zo. Da skwer, hervaz ar raktres-se, e ranko skolajidi Bro-Dreger (Pempoull, Landreger, Gwengamp), mont da Lannuon evit kenderc'hel gant o studidiou brezhoneg! Un diviz arabadus ouzhpenn ha gant se, petra a zeulo da vezañhan dalc'husted pedagogel?

Kinnig a reomp er c'hontrefed ma vefe lakaet da dalvezout ar fed sevenadurel breizhat ha digeriñ kentelioù brezhoneg e pep skol.

Evit an abegoù-se e c'hallvomp an holl emsaverien, sevenadurel, politikerel, ar gerent hag ar gelennerien da gemer perzh er stourm asambles ganeomp.  
Kement-se a dalvez fin ar c'helenn brezhoneg war verr dermen! Dibosubl e gwirionez !

Evit stourm asambles ganto, pe evit sinañ ar sinadeg, mont e d'arrempred gant :  
skkeab@caramail.com

## QUAND L'EXCEPTION DEVIENT LA RÈGLE

**En mai 2003, le Garde des Sceaux Dominique Perben introduisait son projet de loi sur la criminalité organisée, à l'assemblée nationale devant une petite vingtaine de députés, dont trois ou quatre députés de l'opposition. Ce projet de loi a été examiné en deuxième lecture au sénat les 20 et 21 janvier. Ce projet législatif, qui s'étend désormais à l'ensemble des activités relevant du droit pénal, de l'enquête policière à l'application des peines, modifie considérablement l'exercice de nombreux droits.**

Qu'il s'agisse des droits de la défense, de la présomption d'innocence, des droits des personnes en garde à vue, ou du droit à un procès équitable.

S'il est adopté, il opérera, avec la nouvelle procédure de "plaider coupable" un bouleversement total de notre système pénal, notamment en ce qui concerne le jugement des infractions en matière correctionnelle (environ 430.000 condamnations chaque année en France), sans présenter aucune garantie suffisantes pour les libertés individuelles.

Le terme même de "criminalité organisée" est sujet à caution, car il est étendu à de nombreuses infractions et permet donc de généraliser les procédures d'exception jusque-là limitées aux actes terroristes. Ce projet de loi renforce dangereusement les pouvoirs de la police et du parquet, au détriment des droits de la défense. C'est un véritable modèle accusatoire, calqué sur celui pratiqué aux États-Unis, qui sera ainsi institué. Le risque d'aggravation des "erreurs judiciaires" est évident car ses principales mesures permettent toutes les dérives possibles : Suppression de l'amnistie du casier judiciaire des mineurs quand ils atteignent l'âge de 18 ans, même pour de petits délits punis de 2 mois de pri-

son avec sursis. Plus de droit aux erreurs de jeunesse !

**Prolongation des gardes à vue** jusqu'à 4 jours, alors que la limite était de 48 h. De quoi faire avouer n'importe quoi à n'importe qui !

**Introduction** dans le droit pénal du "crime d'intention", passible de 10 ans de prison, même sans tentative d'assassinat ni versement d'argent.

**Perquisitions** de nuit et saisies de pièces en conviction, sans l'accord et même en l'absence de la personne mise en cause.

**"Sonorisation"** (pose de micros et de caméras espions) de certains lieux ou de véhicules sur autorisation du juge d'instruction.

**"Procédure de jugement sur reconnaissance préalable de culpabilité"**, inspiré du "plaider coupable" anglo-saxon et qui aboutit à légitimer le chantage à la peine maximale. Le prétexte officiel est de désengorger les tribunaux, sans donner les moyens supplémentaires réclamés.

**Rémunération des indics.** Cet amendement présenté par Thierry Mariani, député UMP du Vaucluse, lui a été fortement suggéré par le syndicat policier Synergie-Police.

**Extension des opérations "d'infiltration" des réseaux.** Les

agents pourront alors prendre une fausse identité et commettre impunément des actes "répréhensibles". Sachant qu'une condamnation pourra être prononcée sur le seul fondement des déclarations d'un agent infiltré, on peut craindre le pire !

D'autres modifications pourront intervenir jusqu'à l'adoption définitive de la loi notamment une simplification des régimes de la garde à vue.

Par ailleurs, à l'initiative du député UMP des Ardennes, Jean-Luc Warsmann, le projet de loi devrait assortir toute sortie de prison d'une période de semi-liberté ou de surveillance électronique avec des bracelets. Ces bracelets mouchards ont été mis en place en France depuis trois ans et devraient bientôt concerner 300 condamnés.

La lutte contre la terreur, puis la "sécurité quotidienne", puis la "sécurité intérieure" ont été les prétextes au recul historique des libertés de l'état de droit depuis 20 ans. Demain, la lutte contre la criminalité organisée sera la nouvelle justification de la restriction des libertés individuelles. La marginalisation de la fonction de juger au profit d'un parquet tout puissant : Le projet de loi prévoit,

## ELECTIONS 2004

### Régionales 2004 :

outre le choix du juge du pôle de criminalité organisée par le parquet, en fonction d'infractions à géométrie variable, une procédure de jugement en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, pour les délits les plus courants, qui permettra au parquet de faire entériner par un juge des peines pouvant aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement fermes; cette procédure élimine le juge, étudie la question de la culpabilité, et réduit les droits de la défense, surtout pour les personnes les plus démunies face à la complexité de la justice.

Le rôle du juge d'instruction sera marginalisé au profit des prérogatives de la police et du parquet, l'objectif affiché étant de moins saisir les juges d'instruction, ces derniers opérant dans un cadre procédural garantissant à l'heure actuelle le mieux les droits de la défense. Enfin, le projet Perben organise un basculement de la procédure pénale vers un système accusatoire sans aucune garantie des droits de la défense. Dans cette procédure nouvelle, le pouvoir de l'argent prendra encore plus de place, aboutissant à une sur-répression des populations défavorisées.

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent aujourd'hui à propos de cette loi qui sera votée sans aucun doute. La ligue des droits de l'Homme, le Syndicat de la magistrature, de nombreux députés d'opposition demande un moratoire pour que soit repoussé l'examen de cette loi. Ce n'est pas la requête qu'ils feront devant le conseil constitutionnel qui changera grand chose : tout est verouillé. Le couple Perben Sarkozy fait ce que Le Pen ou Maigret n'aurait jamais osé faire en matière de non respect des libertés individuelles. Ils s'inquiètent tardivement, l'engagement de l'Etat vers le tout sécuritaire et le tout répressif a commencé depuis maintenant trop longtemps avec la complicité inavouée d'une partie de l'opposition et de la plupart des médias. Depuis 1986 date où les lois antiterroriste ont été adoptées nous, militants bretons, nous connaissons l'exception. Aujourd'hui l'exception devient la règle : un grand pas de plus vers le totalitarisme.

Les militants d'Emgann - Mouvement de la Gauche Indépendantiste - réunis en assemblée générale les 10 et 11 janvier 2004 ont décidé de n'appeler à voter pour aucune des listes présentées aux élections régionales :

- d'une part, le Conseil Régional de Bretagne n'est pas un réel lieu de pouvoir. Le budget et les compétences concédées par un pouvoir centralisateur français font de cette assemblée un nain politique face aux différentes régions d'Europe.
- d'autre part, ces élections se déroulent dans une Bretagne tronquée d'un cinquième de son territoire et d'un quart de sa population.

Ensuite, aucune liste ne défend les intérêts bretons sans s'affranchir d'une alliance ou fusion avec les formations françaises.

Aussi, Emgann appelle les Bretons soucieux de l'avenir de leur pays à mettre dans l'urne un bulletin Gwenn ha Du, symbole du refus d'une élection faussée par un mode de scrutin anti-démocratique (pas de proportionnelle...).

La seule solution passe par un rassemblement unitaire des forces et militants bretons sincères.

### Cantoniales 2004 :

Les militants d'Emgann réunis en assemblée générale les 10 et 11 janvier 2004 ont décidé de réitérer leur soutien aux candidats de l'entente "Breizh da zont", dont la plupart son membres de notre mouvement, pour les élections cantonales de mars 2004.

**Breizh da zont: qui auront nous en face ?**

**Morvan KOARER** Nort/Erdre (Pays de la Mée). Situation exceptionnelle, selon le Presse-Océan du 07 février, il n'aurait contre lui qu'un PS et un UMP tous les deux pro-aéroport. Il faut cependant se garder de tout triom-

phalisme, cette situation peut tout à fait changer d'ici la clôture des dépôts de candidature.

**Eric BAINVEL** Saint-Herblain Est (Pays Nantais). Situation très difficile, il n'y a en effet pas moins de 7 candidats dont un divers gauche "autrementiste" ("Si-Herblain autrement") soutenu par l'UDB et pesant 20% aux municipales.

**Laurent PIROU** Rennes-Est (pays de Rennes). Là aussi situation difficile, Laurent aura à n'en point douter devant lui pas mal de candidats. On ne connaît pas l'attitude de l'UDB ni de la LCR ni des Verts ni des alternatifs (qui peuvent mordre sur notre électorat).

**Fulup KADORET** Bourbriac (Trégor). 5 Candidats devant lui dont le maire de Bourbriac également vice-président du Conseil Général 22 + UMP, PS, FN, Parti-sectes des Travailleurs, PCF (sous réserve).

**Gael ROBLIN** Plouagat (Trégor). Devant lui: UMP, PS (maire de Lanrodec), PCF, FN. Là aussi situation pas trop défavorable malheureusement pour Gael le "défavorable" se situe bien entendu ailleurs.

**Elisabeth KERLOC'H** Pont-Croix (Cornouailles). Pour l'instant pas trop d'informations. Deux candidats divers-gauche ont annoncé qu'ils n'y allaient pas, l'UDB et les Verts idem et même le... MRB (!) nous ont fait savoir qu'ils ne présenteraient personne. Le PS et l'UMP y seront bien entendu, reste à savoir ce que compte faire d'autres candidats pouvant mordre sur notre électorat, au moins on sera déjà les seuls "bretons". Axe de la campagne: "localisme" et choix des bretons sur la question du parc marin+"bretagne" bien entendu

**Kristof HENRI** Neully-Nord (Sarkoland). Au vu de sa profession de foi et de l'axe de sa candidature, si Kristof parvient à faire plus de 1% on pourra affirmer que Dieu existe et que dans son infime miséricorde il a fait un miracle.

## ELECTIONS CANTONALES DU 21 MARS 2004



**Gael Roblin**

31 ans,  
Prisonnier Politique Breton

Electrices, électeurs

Je me présente pour la première fois devant vous dans le cadre des élections cantonales sur le canton de Plouagat.

Pouvons-nous continuer à être où réélire celles et ceux dont les politiques n'ont pas réussi à enrayer la désertification, la ruine d'une partie de l'agriculture, l'exode des jeunes, la spéculation immobilière, le déclin de la langue Bretonne, les atteintes à l'environnement et à l'eau, les fermetures des services publics, l'isolement des anciens... bref la misère sociale et culturelle pour un nombre croissant d'exclus et de travailleurs précaires, victime du libéralisme économique actuel et de l'absence de pouvoir politique en Bretagne ?

**Pour ma part je suis un candidat libre et indépendant des états majors politiques parisiens qui imposent leur loi à leurs représentants en Bretagne** et obligent les Bretons à voter dans le cadre d'une Bretagne privée de la Loire-Atlantique et dans le cadre d'un mode de scrutin inique et antidémocratique notamment aux régionales.

Bien qu'originaire de la commune de Pléguien sur le canton voisin de Lanvollon, je connais bien le canton de Plouagat et plus particulièrement les problèmes auxquels doit faire face la jeunesse. Par ma candidature, je souhaite proposer aux électeurs et électrices une **alternative** électorale basée sur le **droit à l'autodétermination du peuple Breton**, la solidarité entre générations, le partage des richesses, le respect de l'environnement et la **démocratie de proximité, ce qui n'a bien sûr rien à voir avec la décentralisation libérale à la sauce Raffarin**.

Je souhaite pouvoir défendre le canton de Plouagat dans les instances départementales, c'est pourquoi je vous invite à voter pour moi.

Je souhaite aussi agir dans le sens de l'intérêt collectif du peuple Breton et de la Bretagne et proposer une autre organisation administrative (pays) qui tienne compte des réalités humaines à la différence des découpages départementaux actuels, afin d'être en phase avec la nécessité de construire une **vraie démocratie de proximité en Bretagne, étant à l'écoute de nos exigences de bien-être social et nous représentant vraiment dans notre diversité**.

Voter pour moi enfin, c'est sanctionner ceux qui sont responsables de la répression qu'ont subie militants culturels et politiques Bretons ces derniers temps en raison de leurs engagements pour la Bretagne, sa culture et sa langue, et c'est sanctionner les responsables de cette politique antisociale qui laisse sur le bord de la route travailleurs, précaires, jeunes sans revenus et retraités.

**Cessons de laisser les autres décider à notre place en Bretagne !  
Une Bretagne libre et solidaire : l'avenir !  
Evit bezañ mestr e-barzh an ti : erru eo poent votiñ evidomp !  
Evit gallout dibab er vro : votomp evit ar re a zifenn Breizh !**

**Le 21 mars votons pour Gael Roblin. candidat du mouvement Emgann de l'alliance Breizh da Zont**

**TUD PLAGAT, BRINGOLO, LANRODEG, SANT-YANN Kerdaniel,  
SANT-PEVER HA SANT-FIEG : ERRU EO POENT VOTIÑ EVIT BREIZH,  
EVIT BEVAÑ, DIBAB HA LABOURAT ER VRO !**

## ELECTIONS CANTONALES DU 21 MARS 2004

Développement  
*Diorroadur*

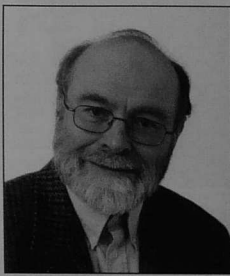
Agriculture  
*Labour-douar*

Environnement  
*En dro*

Solidarité  
*Kenskoazell*

Culture  
*Sevenadur*

Liberté  
*Frankiz*



**Philippe Cadoret**  
52 ans, conseiller agricole  
Militant culturel et syndical

### Electrices, électeurs

Déjà candidat en 1992 et en 1998 dans le canton de Bourbriac, je me présente à nouveau devant vous dans le cadre des élections cantonales. Ce même jour, vous serez appelés à voter également pour élire nos représentants au Conseil Régional.

Ces deux échéances bien que différentes dans la forme, ont en fait un point commun et nous posent à toutes et à tous la même interrogation :

Pouvons-nous continuer à élire ou réélire celles et ceux dont les politiques n'ont pas réussi à enrayer la désertification, la ruine d'une partie de l'agriculture, l'exode des jeunes, le déclin de la langue bretonne, les atteintes à l'environnement, des fermetures de services publics, l'isolement des anciens... bref la misère sociale et culturelle pour un nombre croissant d'exclus et de travailleurs précaires, victimes du libéralisme économique actuel et de l'absence de pouvoir politique en Bretagne ?

Pour ma part, je suis un **candidat libre et indépendant des états majors politiques parisiens** qui imposent leur loi à leurs représentants en Bretagne.

Bien qu'habitant la commune voisine de Ploumagoar, en tant que conseiller agricole et homme de terrain, je connais bien le canton et les problèmes qui s'y posent, je souhaite pouvoir le défendre au sein des instances départementales.

Je souhaite également agir dans l'intérêt général du peuple breton et de la Bretagne, et proposer une autre organisation administrative (pays) qui tienne compte des réalités humaines à la différence des découpages départementaux actuels.

**Ne soyons pas fatalistes,  
ne laissons pas les autres décider à notre place en Bretagne.  
Nous-mêmes et ensemble voulons l'avenir du peuple breton.**

Re 'zo re ! Poent eo cheñch penn d'ar vazh !

**Le 21 mars, votons Philippe Cadoret,  
candidat de Breizh da Zont**

## AVEC VOUS, SI JE SUIS ELU, JE DEFENDRAI :

Labour-Douar

### Une agriculture plus autonome, de qualité et créatrice d'emplois

- Par la reconnaissance du rôle social et économique de l'agriculture comme élément essentiel du développement rural et par le partage des droits à produire, pour le maintien d'un maximum de jeunes et assurer le partage des richesses, et aussi par une politique de revenus basés sur les prix et non sur les primes.
- Par une aide accrue à la reconversion à l'agriculture biologique et à la transformation vers des produits de qualité et par la maîtrise des pollutions pour reconquérir la qualité de notre alimentation et de l'eau dans le cadre d'un service public Breton de gestion des ressources en eaux, tout en refusant la diabolisation du monde agricole dont nous souhaitons tous le maintien et le développement.

Implij

Kengred

### L'emploi, le logement et la solidarité contre l'exclusion

- Plutôt que la mise en place du Revenu Minimum d'Activité (RMA) qui consiste à remettre en cause le SMIC, je préconise la mise en place d'un revenu garanti pour les chômeurs de 16 à 25 ans exclus des dispositifs d'aides sociales. Il faut relever les minima sociaux et cesser d'harceler les précaires, cela passe aussi par un coup d'arrêt des coupures d'électricité et par la gratuité des transports pour les chômeurs.
- Par le maintien des services publics et la création de véritables emplois dans le secteur public afin notamment de renforcer la solidarité avec les anciens et de leur assurer en cette période de recul social, une vie digne.
- Par des aides accrues aux artisans et à la création de petites entreprises, d'unités coopératives, ainsi qu'aux entreprises du tiers-secteur dans le domaine social, culturel et environnemental.
- Par la mise en place d'une politique très volontariste d'attribution de logements en priorité et au profit de ceux et celles qui vivent et travaillent ici afin de contrer la flambée de prix due à la spéculation immobilière provoquée par l'arrivée massif de riches nantis venus de France, d'Angleterre ou d'ailleurs.

Ekonomezh

### Un développement économique respectueux de l'homme et de l'environnement

- Par un renversement des choix prioritaires du conseil général opérés au détriment d'une partie du département, en Trégor-Goelo nous n'avons pas voté à devenir la banlieue de Saint-Brieuc !
- Par la défense de la gratuité des voies express afin de promouvoir liberté de circulation et développement économique.
- Par l'investissement sur place de l'épargne afin d'aider aux projets locaux. L'argent des bretons doit servir en Bretagne !
- Par la maîtrise de la pression fiscale qui sert à combler des déficits et des dépenses somptuaires (port de Saint-Quay, aéroport de Saint-Brieuc, revue de Côtes d'Armor, ...), le bien-être des habitants du canton doit passer avant la politique de prestige d'une institution obsolète.
- Par une réelle politique de l'environnement mettant fin aux contradictions entre le discours et les projets (autorisation d'élevage en dépasement, usine de dénitrification, nouvelle unité d'incinération, ...).
- Généralisation de la collecte sélective et recyclage des déchets dans le canton de Plouagat et ailleurs.

Sevenadur  
Kevredigezh

### Une vie culturelle et associative Bretonne

- La vitalité et le dynamisme des associations locales et des comités des fêtes sont un atout qu'il faut soutenir bien d'avantage ! La culture ne se limite pas au CAC ou à Brézillet. Sans oublier les clubs et associations sportives.
- L'ouverture de classes bilingues dans le public sur le canton et ailleurs doit être soutenue et les subventions à Diwan renforcées. Il faut une politique culturelle Bretonne ambitieuse pour que cette culture reste vivante et à portée de tous et toutes dans sa diversité (musique, danse, sans oublier la culture galloise).
- Le conseil général doit soutenir la création d'une chaîne de télévision et de radio publiques et d'un journal quotidien en langue Bretonne, il faut soutenir l'utilisation de la langue Bretonne dans la vie publique y compris dans les publications et déclarations sur les ondes. **Deskomp, skrivomp, komzomp ha difennomp ar Brezhoneg !**

Ur gwir galloud  
e Breizh

### Un véritable pouvoir politique en Bretagne

- Notre avenir ne se décide pas qu'à Saint-Brieuc, il dépend aussi des choix de Paris ou Bruxelles. En 2004, nombreuses petites nations (Lituanie, Slovaquie, Lettonie, Chypre et Malte, ...) feront leur entrée officielle dans la communauté européenne. La Bretagne, malgré une taille, une population comparables et une identité forte reste à l'écart de ce mouvement et faute de pouvoir politique et de représentation internationale le peuple breton en général, et plus particulièrement les travailleurs et les agriculteurs subissent les lois ultra-libérales des multinationales qui recherchent le profit de quelques uns au détriment du plus grand nombre. Comme les Catalans, les Gallois et les Ecosais nous devons disposer d'une véritable assemblée, élue à la proportionnelle intégrale et dotée de larges compétences pour défendre nos droits nationaux et démocratiques. Cela sera une étape sur la route de l'indépendance de la Bretagne au sein d'une Europe des peuples souverains et des travailleurs solidaires.

Vu, le candidat



**L'avocat, la loi et l'antiterrorisme**

Une cinquantaine de personnes ont fait le déplacement à Quimper le 3 février afin de participer à la conférence de maître Omez, dans le cadre du festival Taol Kurun.

L'avocat quimpérois a tout d'abord fait un historique de la justice d'exception (dite "antiterroriste") telle qu'elle se pratique en France. Cela remonte à 1986 et à 1994, quand il y eut des changements dans le code pénal. Selon lui, les caractéristiques d'une justice d'exception sont visibles dès l'instant où une personne est interpellée et mise en garde à vue, sans oublier les juges et leur manière d'interroger ces personnes. A ce fonctionnement particulier s'ajoute le fait que toutes les affaires sont centralisées sur Paris, ce qui ne facilite ni le travail des avocats, ni les voyages que les familles effectuent pour rendre visite aux prisonniers.

Il a ensuite rappelé que les cours d'assises spéciales étant composées uniquement de magistrats professionnels, et qu'il convient de se demander si cela est en accord avec les législations européennes. Cela entraîne aussi, selon lui, une minimisation du rôle de l'avocat. Il a aussi rappelé que concernant son client (Gaél Roblin) dans les affaires qui nous occupent, les demandes de remise en liberté ont été refusées sous le prétexte, large s'il en est, de "troubles à l'ordre public".

Le débat s'est ensuite élargi grâce aux questions d'un auditoire particulièrement attentif, elles ont, entre autres, porté sur la détention provisoire à rallonge des prisonniers politiques bretons, et sur le tour de vis qui se prépare avec la mise en application de la loi Perben 2. Une soirée salubre, à quelques semaines du procès des militants indépendantistes bretons actuellement incarcérés.

**SLB O TIORREN**

Izili SLB o deus kinniget loch nevez ar sindikad e-kreiz miz C'hwevrer.

Goude emvod meur miz Mae e kendalc'h SLB da vont war-raok. D'an 13 a viz C'hwevrer o deus izili burev ar sindikad kinniget o loch e Karaez. Evit ma c'hallfe ar sindikad kenderc'hel da greskiñ e oa ezhomm e vefe la-kaet war wel. Setu ma vo digor ar loch bep Merc'her adalek miz Meurzh, etre 2 eur ha 6 eur. Un den (gopret hanter amzer) a vo aze evit respont d'ar goulennoù pe degemer an izili nevez.

Ar sindikad zo o paouez embann ur skritell divyezhek nevez : de Rohan, Ankou ar brezhoneg. Hervezo ez eus un diouer bras a stivou a-berzh ar "ranvro" evit pezh a sell ouzh ar brezhoneg. Evit SLB ez eo ivez ur gudenn sokial : ma vefe youl evit difenn ar brezhoneg e vefe tu da grouiñ postou labour nevez : e bed ar c'helenn, an treiñ pe an istitlañ, an embann hag ar media.

**De Rohan**



**Ankou ar brezhoneg**

A-hend-all e kendalc'h ar sindikad da vezañ frammet : un unvaniezh ispisial evit an arzourien hag ar spanerien a zo o paouez bezañ krouet. Hervez izili an unvaniezh-se e



ranker stourm a-enep d'an ensavadurioù ofisiel evel an DRAC, ha kinnig peadra evit ma chomfe bev sevenadur Breizh. E-touez ar c'hinnigoù : kelenn ar brezhoneg hag istor Breizh e kement skol zo er vro. Setu eo an trede unvaniezh goude hini an deskadurezh hag hini bed ar c'hevredigezhioù. Spi o deus tud ar sindikad e vo krouet buan un unvaniezh evit ar besketerien, peogwir ez eo ar peskerezh unan eus nerzhioù ekonomikel Breizh.

Evit pezh a sell ouzh an darvoudoù etrebroadel e kendalc'h SLB e genlabour gant tud LAB, SOE hag STC. Ur genurzhierzh a vo savet a-benn miz Mae e vit ma c'hallfe an holl sindikadoù-se stourm asambles ha bezañ efedus.

Loch SLB  
Bali ar republik  
29270 Karaez  
Digor bep Merc'her etre 2 eur ha 6 eur.  
Pgr. : 06 73 51 06 23

Le SLB tiendra une permanence tous les mercredis de 14 à 18 heures à compter du 3 mars 2004.

**Local SLB**

Boulevard de la république  
29270 Carhaix  
Tel. : 06 73 51 06 23

**PROPOSITIONS VIRVINNE**

Quelles conséquences pour l'économie bretonne ?

Le nouveau projet gouvernemental dit du "contrat de mission" ou "super CDD" fait d'ores et déjà couler beaucoup d'encre et donne surtout déjà lieu à un concours d'hyppocrisie de parts et d'autres de la classe politique hexagonale. La droite française a eu, en effet le culot d'ouvrir les hostilités en communiquant sur le thème "ce projet facilitera l'embauche au chantier- et permettra la création de milliers d'emplois notamment dans le secteur du bâtiment". Outre le fait que la ficelle des "milliers d'emplois qui vont être créés" commence à être usée, il serait intéressant que les godillots locaux de Rafarin (Jossein de Rohan en tête) qui ne manqueraient pas de voter cette loi comme un seul homme, nous expliquent en quoi cela va "moderniser" et simplifier la vie économique en Bretagne.

Selon le rapport Virvinne, ce type de contrat n'aurait comme vocation de ne s'appliquer que dans le secteur de l'emploi qualifié (bien entendu le MEDEF a déjà fait savoir qu'il souhaitait son extension à tous les salariés) et entend adapter la législation à la logique de la "mission de chantier" plutôt qu'à la logique du CDI et de l'emploi pérennisé qui apparemment serait, selon ce rapport, le élément paralysant du développement de l'emploi dans certains secteurs. On peut donc déjà prévoir au vu des réalités de l'économie bretonne que ce "superCDD" ne profitera qu'aux grosses entreprises, notamment du bâtiment, et ne facilitera rien le quotidien de nos PME et ne parlons, bien sûr, pas de celui des salariés.

Pourquoi un tel constat ? Aujourd'hui le secteur du bâtiment en Bretagne est composé avant tout du tissu dense de PME (en Bretagne 4 départements, 92% des entreprises dans l'industrie, le commerce et les services sont par exemple des PME

de moins de 9 salariés), PME en manque cruel de personnel qualifié permanent et à l'existence souvent précaire. En effet, d'un côté celles-ci sont menacées quotidiennement par le vampirisme des grosses entreprises et les desiderata de ces dernières notamment en matière de sous-trai-

ment, ne rompant ainsi pas avec ses prédécesseurs socialistes d'ailleurs : privilégier les revenus de l'économie financière à ceux du travail.

Car il faut bien le dire ces "contrats de mission" ne profiteront qu'à ces filiales de Bouygues, Suez, Lyonnaise des eaux, etc... qui travaillent "au chantier" sur des projets très longs et qui usent et abusent déjà des missions d'intérim de longues durées et du travail à éclipsé, qui usent et abusent de la concurrence déloyale et qui usent et abusent des entorses au code du travail et ceci au détriment des salariés et des petites PME donc des vraies forces vives de l'économie bretonne.

Comment le Queen Mary 2, par exemple, s'est-il construit ? Les multiples grosses entreprises qui sont intervenues en sous-traitance notamment toutes les filiales de Suez (dont, parmi elles, la fameuse Endel qui avait construit et installée la passerelle effondrée) ont employées 6 ou 7 mois de l'année entrecoupées de périodes de chômage forcées, des intérimaires parfois très qualifiés (ingénieurs par exemple) recrutés avec des contrats de dessinateurs ou techniciens mais accomplissant des missions bien éloignées des standards des dites professions. Et au-delà de ça, combien de salariés non-qualifiés ont été employés à SAINT-NAZAIRE par des grosses entreprises ou par des grosses entreprises avec des contrats de travail POLO, THAÏLANDAIS ou ROUMAIN ? (vous laissez imaginer les modalités de tels contrats pour le salarié) ?

**Car il faut bien le dire ces "contrats de mission" ne profiteront qu'à ces filiales de Bouygues, Suez, Lyonnaise des eaux, etc... qui travaillent "au chantier" sur des projets très longs et qui usent et abusent déjà des missions d'intérim de longues durées et du travail à éclipsé, qui usent et abusent de la concurrence déloyale et qui usent et abusent des entorses au code du travail**

tance et de l'autre, elles sont écrasées par les charges et la pression fiscale d'un état français souvent moins pressé de recouvrer son argent quand il s'agit de faire payer à Citroën Rennes ses colossales factures d'électricités ou d'exiger à Mitsubishi Etrelles le remboursement de ses exonérations de charge par exemple, que d'envoyer l'huissier chez un petit entrepreneur ayant un retard d'URSSAF.

Aujourd'hui le gouvernement Raffarin pond une loi qui ne fera qu'aggraver cet état de fait et confirme l'orientation générale de ce gouverne-

Même si, comme nous le verrons plus loin, les "supers CDD" ne sont que la traduction dans le code du travail des diverses entorses et vides juridiques sur lesquels prospère l'intérim et ses contrats temporaires recon-

ductibles et entrecoupables à l'infini, on se rend compte qu'en matière d'astuce sociale le grand patronat a, dans les faits, 2 ou 3 longueurs d'avance sur la plus sclérotée des lois actuelles.

A l'heure où l'économie bretonne aurait, avant tout, besoin d'une baisse importante des charges et d'une simplification des démarches administratives pour les petites PME (et uniquement pour elles !) contre une augmentation massive des salaires et une modernisation des conditions de travail (principal moyen pour inciter les jeunes à choisir les filières techniques et professionnelles), - l'embauche dans ces secteurs n'ayant même pas à être encouragé tant les manques sont importants notamment dans le bâtiment -, le gouvernement Raffarin-Fillon propose une loi idiote et provocatrice basée sur le principe : "si on ne le fait pas maintenant alors que nous avons tous les leviers du pouvoir, on ne le fera jamais" et tirée du fameux "projet de refondation sociale" du MEDEF. La Droite française vient donc de réinventer la machine à perdre par pur aveuglement idéologique et revanchard. En gros ce qu'elle reprochait - à juste titre - à la gauche.

Et le pire, est que le cortège de faux-jetons du PSF, des Verts et du PCF commencent à hurler à l'attentat social alors que ce projet de loi n'est que l'exacte continuité de ce qui existait déjà en matière d'interim notamment sous leurs propres législatures. Ce n'était tout de même pas sous un gouvernement UMP que l'interim s'est développé et les passe-droits qui vont avec ? Quelle différence existe-t-il entre les contrats d'interim d'un an, reconductibles à l'infini avec coupures de 2, 3, 4 mois (norme quasi-généralisée pour certaines professions qualifiées qui sont maintenant totalement "interimisées" dans les grosses entreprises, ex : dessinateur, technicien de projet, etc.) et le fameux "contrat de mission" du rapport Virvinn ? Combien de chantiers urbains commandés par des maires "de gauche" ont été exécutés dans des conditions sociales déplorables avec force recours à des "supers CDD" avant l'heure ? Le métro de Rennes, par exemple, construit sous une municipalité PSF/Verts/PCF/UDB/Radicux

de gauche, est-ce l'affreux Medef et l'horrible Raffarin qui ont avalisés sans broncher les multiples entorses au droit social ou qui ont permis de faire venir et faire travailler les fameux "turcs du métro" dans des conditions scandaleuses proches de ce qu'on connaît aujourd'hui aux chantiers de l'Atlantique ? Et les "grands chantiers d'état" de l'ère Mitterrandienne, ils ont été réalisés avec des ouvriers et des techniciens bénéficiant des glorieuses "réalisations sociales de la gauche" peut-être ?

Aujourd'hui, nous bretons, devons préparer une chose essentielle et inévitable et qui s'appelle la DE-SINDUSTRIALISATION qui touche déjà la Bretagne et changera dans les décennies à venir totalement la vie sociale de notre pays; or, pour ce faire, nous devons réfléchir ensemble au futur de la Bretagne en tenant avant tout compte des réalités économiques, sociales, culturelles et géographiques bretonnes et non de je ne sais quel prêt-à-penser idéologique universaliste donc forcément applicable sans nuance majeure de Tokyo à Brest. De la même manière, et on le voit avec ce projet désastreux, nous n'avons, pour mener cette réflexion, aucunement à nous déterminer par rapport aux ukases, lubies passagères de la droite ou de la gauche française, nous ayons plus peur de proposer aux bretons des solutions originales et nationalistes même si pour cela nous devons nous faire traiter de gauchistes un jour, de poujadistes un autre et de centristes le lendemain par des pisses-petits aux horloges politiques toujours bloquées à des époques révolues.

Le propos ici, n'est pas de démentir inutilement alarmiste mais parlons vrai : quid de l'avenir des chantiers navals de Saint-Nazaire dans 10 ans ? Citroën-La Jannais (premier employeur privé de Bretagne) sera-t-elle encore en Bretagne dans 15 ans ou aura-t-elle été délocalisée en Chine ? Et Gomma ? Les arsenaux de Brest et Lorient ? Chaffoteaux Saint-Brieuc ? La Bretagne comme l'ensemble de l'Europe devrait subir une révolution économique et "sociétale" bien plus importante que la révolution agricole après-guerre et à cela nous ne sommes pas assez préparés car nous restons tributaires des choix français de

déconcentration des pouvoirs et du tissu économique - traduire : "centralisation dans les pays de Rennes et Nantes" - alors qu'il faudrait à la Bretagne, pour commencer, une large autonomie de pouvoir et une "fédéralisation" des activités.

Nous avons également un formidable défi à relever en matière d'exportation. Malheureusement du grand et moyen patronat (Crédit Mutuel ou CCI en tête), aux partis de gauche en passant par De Rohan on continue à mendier quelques minutes de TGV en moins vers Paris, à appuyer à la construction d'un aéroport inutile et non tourné vers le fret et à éviter de penser à la reconversion de la Penfeld de Brest ou à l'achèvement de mise en 2x2 voies de la RN 164. Là encore, notre secteur économique a avant tout besoin d'être directement reliés par rails et autoroutes aux grandes capitales européennes, d'être aisément accessible, même en Centre-Bretagne, d'avoir un aéroport "souple" près de chez soi un grand port international à Brest. Mais pour cela encore faudrait-il les moyens politiques et institutionnels adaptés.

On le voit, la question des "supers CDD" en soulève une nouvelle plus vaste toujours non résolue : où va le monde économique et salarial breton ?

Avec la droite et la gauche française : vers une finistère progressive à coup sûr. Car avec un camp libéral engoncé dans son aveuglement de la croissance infinie et de l'injustice sociale et un camp dit de gauche bloqué sur une grille idéologique totalement dépassée et des corporatismes contre-natures le tout évoluant dans une pensée unique française en matière institutionnelle rigidifiée dans son centralisme, nous ne pouvons rien espérer d'autre que de devenir l'un des cul-de-sac d'une Europe dont le centre se déplacera à l'avenir de plus en plus vers l'Est.

Institutionnellement, le "mouvement breton" est plus ou moins d'accord sur le principe "d'autonomie progressive", socialement et économiquement, il lui reste encore à se libérer des solutions toutes faites d'Outre-Couesnon.

Fabien Lecuyer

# UN TELE BREIZHAT EVIT AN HOLL !

## Un hanter kant bennak a dud a oa en em gavet e Kemper d'an 29 a viz Genver evit selaoz ouzh prezegenn izili ar gevredigezh.



Ar gaozeadenn a oa bet kaset gant Ronan Le Flecher. E prenn kentañ he doa Rozenn Vilin displeget he doa kemeret perzh e rak-tres TV Breizh peogwir e felle dezhi ober un dra bennak evit Breizh, ha ne oa ket evit kaout ur post en un tu bennak nemetken. He frezegenn a oa bet teknikel a-walc'h, hag he doa displeget pesant d'herchamantoù a oa bet e bed ar media er bloavezhioù tremenet, ha dreist-holl e bed ar skinwel. Goude-se he doa displeget penaos emañ an traoù en Europa. Sklaer an traoù : e pep stad ez eus chadennoù rannvro abaoe tamm pe damm 20 vloaz, nemet er stad-c'hall. Ar chadennoù-se zo skoazellet gant argant publik hag ar bruderezh. Ouzhpenn e tegasont labour d'an dud : e Bro Gembre ez eus 2 000 a dud o labourat a-drugarez d'ar chadenn.

Er stad-c'hall e oa TV Breizh ar raktres chadenn rannvro kentañ, hag eo bet diass d'herc'hel. Ne oa nemet etre 10 ha 12% eus ar Vretoned a challe lapout ar chadenn, padal e oa tud TV Breizh o tispign argant evit sevel programmoù. Ouzhpenn en deus nac'het GSA reiñ frek'hoù herzhian evit ma c'halle TV Breizh dioren. Hervez Rozenn Vilin ez eo un diviz politikel. Hervez ez eo ur chadenn skinwel ur benveg evit ma c'halle ur bobl adkavout he yezh ha bezañ loc'hus. Unan bennak er sal en doa lavaret e vefe ret sevel ur gevredigezh evit ober war-dro. N'eo ket posubl hervez Rozenn Vilin : ret eo kaout tud stummet evit ober war-dro mekanikoù ker-tre, hag ouzhpenn e ranker kaout ur bern argant evit mont

en-dro ur chadenn skinwel. Goude-se en doa Ronan Le Flecher displeget petra eo ar gevredigezh Un tele breizhat evit an holl. Evitañ e ranker stourm evit ma vefe ur chadenn digoust skignet war Vreizh a-bezh (5 departamant). Evel-se e c'halle Breizh adkavout he flas en Europa. Hervezhañ eo posubl, peogwir eo bet gret e lec'hioù all en Europa : ma chom stanket an traoù eo peogwir ez eus dale gant ar stad-c'hall kefreriet gant stadoù all en Europa, ha setu tout.

Goude ar prezegennoù e oa bet eskemmet gant an dud a oa deuet da selaoz, Yann-Ber Thom, deuet evit ober bruderezh evit listenn ar PS evit an dilennadegoù rannvro en doa gret e brogadegoù voutin : "ret eo", "n'eus nemet", "ni a ray" en deus lavaret. Evel-just n'en doa ket kalz tra da ginnig (vottid evidomp, setu tout) hag e oa bet adlakaet en e bias gant meur a zen, o lavarout dezhañ e oa bet e strollad politikel e penn an traoù e-pad pell abaoe 1981, met n'o doa gret netra. Respontet en doa ne oa ket ken simpl-se. Koulskoude, pa vez ezhomm sevel ul lestr-spluj nukleel pe serrñ klasoù divyezhek n'eo ket ar youl a vank!

**Un tele breizhat evit an holl**  
Digor eo ar gevredigezh d'an holl. Evit bezañ ezel : kas ur chekenn 5 euro da nebeutañ, (war anv Un tele breizhat evit an holl) :

**Un tele breizhat evit an holl**  
Hent ar Radom - BP2  
22560 Plouever-Bodou  
Kasit kevret gant ar chekenn ul lizher evit reiñ hoc'h anv ha c'hemlec'h.

## TAOS SKINWEL :

un trec'h all

Lez-varn Gwengamp he deus roet gwir da Zominig JOLIVED-KLECH a nac'h paeñ an taos skinwel dre ma eo dister plas ar Brezhoneg er skinwel. C'hoant he doa Teizorerezh Aodou an Arvor kemer e arreburi. E gaoe e oa bet savet an traoù ganti ha nullet eo bet gant ar lez-varn. Kondaonet eo bet an Defizorerezh da baeñ ar mizioù. Gervel a ra Stourm ar Brezhoneg (SAB) an holl Vretoned da nac'h paeñ an taos skinwel betek ma vo krouet ur ganol skinwel e Brezhoneg.



## REDEVANCE AUDIOVISUELLE : Nouvelle victoire

Le tribunal de Guingamp a donné raison à Dominig JOLIVED-KLECH qui refuse de payer la redevance parce que la place du breton est au soir à la télé. La Trésorerie des Côtes d'Armor avait engagé à son contre une procédure de saisie de ses meubles. Cette procédure illégale a été annulée par le tribunal. La Trésorerie est condamnée à ses dépens. Stourm ar Brezhoneg (SAB) appelle les Bretons à refuser de payer la redevance jusqu'à la création d'une chaîne de télé en breton.

Evit / Pour SAB  
Dominig JOLIVED-KLECH  
02 96 44 37 18

## Dictée en breton

Skedenn Bro Roazhon, union des associations culturelles bretonnes du pays de Rennes et son centre pédagogique multimédia Dizolo organise la manche locale du concours : Le samedi 6 mars 2004. A l'école Diwan 62, rue de Dinan 35000 Rennes à partir de 14 heures.

Depuis 8 ans, Emglev Bro an Oriant, entente culturelle du pays de Lorient organise le concours Ar Skrivadenn - La Dictée en Breton à Lanester.

L'année dernière, Emglev Bro an Oriant, Skedenn Bro Roazhon et Kentelioù an Noz, avaient organisé à Lanester, Nantes et Rennes des manches locales. Plus de 200 personnes y ont pris part dont une cinquantaine à Rennes. La finale avait eu lieu à Lorient. Cette année, Lanester, Nantes et Rennes sont rejoints par Brest, ce qui développe la dimension régionale de cette manifestation.

La dictée en breton a pour but de réunir les générations de bretonnants, ceux qui apprennent le breton, ceux qui l'ont appris, les bretonnants de naissance et par la même occasion promouvoir l'apprentissage et l'usage de la langue.

Les copies seront corrigées par une équipe de bénévoles et des prix seront remis aux finalistes.

Les trois finalistes de chaque catégorie rencontreront les finalistes des autres pays participants à Lorient le samedi 22 mai 2004.

## Prix Glenmor de poésie 2004

L'association Glenmor an distro a pour ambition de promouvoir et de rééditer l'œuvre, qu'elle soit littéraire ou discographique, du Barde breton.

Pour pérenniser son œuvre, rendre hommage à ses qualités humaines universelles et à son talent de véritable écrivain, l'association Glenmor an distro a créé, en 2003, un grand concours de poésie. Ce dernier est ouvert à toute personne âgée de 18 ans minimum.

Le Prix Glenmor de poésie couronnera l'œuvre la plus représentative de l'esprit et de la qualité d'écriture du poète breton. Le prix spécial Kan an Douar sera décerné à une œuvre écrite en langue bretonne.

La remise officielle des prix aura lieu dans le cadre du Festival du

Livre en Bretagne, en octobre 2004, à Carhaix.

Glenmor a été, dans les années 1960, pour les Bretons, l'Homme du réveil de la conscience bretonne, de la conquête de leur fierté, de leur sentiment d'appartenance à la Bretagne.

Il est devenu la figure emblématique des Bretons laissés pour compte d'une France oublieuse de ses devoirs. Par sa personnalité, par la force et la violence aussi parfois de son verbe, par la beauté ample et évocatrice, haute en couleurs de son écriture, de sa voix il a su entraîner la Bretagne, les Bretons à se prendre en charge, à être acteurs de leur avenir. Il a, avec Alan Stivell, Dan ar Braz, Gilles Servat, tracé profond le sillon ensemené pour que monte et fleurisse très forte, dans un Monde qui se banalise, la vague bretonne.

Glenmor, proclamateur des misères et des joies du peuple bâtissait son chant, ses poèmes, sur les splendeurs de la nature, les vicissitudes de la vie de tous les jours, les réalités du labeur des hommes.

Pour règlement et demande de dossier de participation : (date limite de dépôt des textes 30 juin 2004)

Glenmor an distro  
C/O Fanch Bernard  
6 rue Traverse de la Rive  
29800 Landemeau  
Téléphone : 02 98 85 11 53  
Télécopie : 02 98 21 69 83

## Treul blaz war ar yezh 56 pages - 7, 80 euros

C'est la première publication de l'année à SAV-Heol, association de bénévoles, indépendante et non subventionnée, en ce mois de janvier 2004.

Le but de cet ouvrage est d'enrichir la langue des apprenants, et des néobretonnants, parfois limitée dans la mesure où ils ne la pratiqueraient ni ne la liraient pas quotidiennement. Il est particulièrement destiné à tous ceux qui veulent progresser dans la connaissance du breton et fleurir leur langage, tant à l'oral qu'à l'écrit, et donc aux étudiants comme aux enseignants.

Livre contient plus de 1700 locutions françaises traduites en breton. Il s'agit surtout de tournures verbales (monter sur ses grands chevaux, vouloir le beurre et l'argent du beurre). Mais l'on trouvera aussi 70 proverbes (Pierre qui roule n'amasse pas mousse) et dictons (Adviene que pourra) qui ont des équivalents en breton.

L'ouvrage contient également des traductions d'une centaine d'expressions diverses (Il y a du louche là-dessous! Ma tête à couper) et également les

principales figures de comparaisons avec evel (laouen evel kezeg digerc'h).

## Avec c'hertwy, le clavier écrit le breton

Philippe Basciano-Le Gall a créé un clavier informatique dédié à la langue bretonne. Ce vannetais, ingénieur logiciel, a fait fabriquer 300 exemplaires de son "C'hertwy" qu'il écoute via l'association Korvigelloù An Drouzig.

Quatre touches essentielles ont été rajoutées : C'H, CH, le ù déclinable en capitale et un ñ facile d'accès. Toutes les fonctions des touches ont été traduites pour authentifier le produit. Ça en fait un clavier convivial pour le breton.

Le clavier C'hertwy (40 euros, hors frais de port) est disponible auprès de : Korvigelloù an Drouzig 11 rue de l'Etang, appl 233 56 000 Vannes Informations et support technique sur le site : [www.frouzig.org/drouzig/](http://www.frouzig.org/drouzig/) [drouzig@drouzig.org](mailto:drouzig@drouzig.org)

## Ar Vro Bagan

Enrollet eo bet gant TES (Ti Embann ar Skolioù) ar pezh-c'hoari "Un dilhad marc'had mat" displeget gant strollad Ar Vro Bagan.

Da heul ar c'hasedig video ez eus ul levrig gant skrid ar pezh-c'hoari (savet gant Per Jakez helias diwar ur vojenn gozh) hag un nebeud "hentoù labour" diwar-benn ar skrivagner, danvez ar pezh-c'hoari hag all.

Ar Vro Bagan en doa savet "Buhez sant Erwan" diwar un dornskrid eus an 18<sup>vet</sup> kantved, asambles gant c'horianier eus Bro Dreger ha Kerne da geñver Pardon ar 700<sup>vet</sup> Sant Erwan Helori, e klost iliz veur Landreger e miz Mae 2003. Filmet e oa bet an abadenn gantañ gant Treger Video ha graet ur c'hasedig video diwar ar pezh-c'hoari. Un testenni talvoudus eo eus ar c'hoariva kozh evel ma veze displeget betek an 19<sup>vet</sup> kantved, hag ivez eus un abadenn c'hoariet en ul lec'h dispar, skienjennet kaer ha deut da vezañ lod eus an draje-dienn.

Un dilhad marc'had mat : 15 euro ar c'hasedig, mui 5 euro mizoù kas. Buhez sant Erwan : 18 euro ar c'hasedig, 5 euro mizoù kas.

Ar Vro Bagan  
Tachenn labour an Hellez  
29880 Plougern  
pgz : 02 98 04 50 06  
pir : 02 98 04 60 84  
avb@wanadoo.fr

## DIZEHAN!

Emañ EV o paouez embann ur bladenn nevez anvet Dizehan. Peadra neuze da doullañ kaoz gant Gweltaz, kaner ha soner gitar ar strollad.

EV zo o paouez embann ur bladenn nevez, Dizehan he zitt. Petra oa tem speread ar strollad p'ho peus kroget da labourat warni?

Da gentañ e fell din larout eo Dizehan un titl a-feson evit EV, abalamour m'omp war an hent dizehan hag oc'h embann pladennoù. N'hon eus biskoazh paouezet zoken er mareoù kriz hon eus bet tro da anavezout. Temz speread ar strollad p'ho eus kroget da labourat ne oa netra ispisial.

Ober a reomp ur bladenn bep daou vloaz. Kroget hon eus e miz Gwengolo 2002 hag echuet eo bet al labour, al labour-kemmeskañ ur bloavezh diwezhatoc'h. Erruet omp en hol lec'h-pleustrin daouarn goulo. Netra oa bet enrollet en a-raok ha labourret hon eus buan a-walc'h. Met sioul hag habask e oamp, mall warnomp d'ober ur bladenn all goude taolioù-arnod diaes gant ti-embann Sony.

Lod vrasañ an dud o deus klevet ar bladenn a gav ez eo kentoc'h "rock". Setu, ur enchamant a-berzh ar strollad pe ur c'hoant diskouez levezonoù nevez?

Gwir eo ez eus muioc'h a c'hil-tariou "ba Dizehan". N'eo ket bet prederiet ar fed da vezañ rockoc'h. A-holl viskoazh hon eus graet ar pezh a blije dimp. Ar wezh-man e oa tredan 'ba ar jeu ha gwel a-se, setu! Ret eo anzav goude ur bladenn evel Pemp a zeue goude mareaou kriz omp deut en-dro da voulc'hañ hon erv hengounel ma c'hellan larout er-mod-se, hini ar rock'n'roll, ma fell deoc'h. Ne dalv ket e ti-soñjomp ar peurest, n'eus nemet da selau ar bladenn. Tostoc'h eo Dizehan moarvat eus Distrup he Huchal. Ha tost ouzh pezh a reomp



war al leurenn ivez.

Strolladoù yaouank a-walc'h (Tri Bleiz Die da skouer) a seblant heuliañ an hent bet boulc'het gant EV. Petra a soñj deoc'h diwar-benn ar strolladoù rock nevez a gan e brezhoneg?

Un dud eol! Pell hon eus gortozet ar re-se hag ur wezh ouzhpenn en Naoned eo (c'ha, c'hal). Met ez eus ivez tud evel Lik-ha-Lik e Roazhon d'am soñj. Ra vint niverusoc'h c'hoazh en dazont. Keloù mat eo kaout tud a gan e brezhoneg er sonerezh rock ivez hag er sonerezhioù all ivez. Dispar eo pladenn Nolwenn Korbel da skouer!

Ar re a blij EV dezho a zo o c'hortoz klevout an tonioù nevez war al leurenn. Un nebeud deiziadoù zo bet raktreset e Breizh?

E miz Genver omp, abred eo evit gouzout resis petra 'vo : daou dra evit gouzout muioc'h : [www.lesev.com](http://www.lesev.com) pe dre bellgomz 02 40 52 36 69. Un nebeut re memestra met e vo traoù all. (gwelout e dibenn ar pennad).

An holl a oar out plijet gant ar brezhoneg hag e stourmez evitañ. Petra eo da soñj diwar-benn stad an traoù e Breizh er mare-mañ?

Pet pajenn am eus evit respont? Hir e c'hell bezañ. Ne ra forzh : dre vras e c'heller bezañ ankeniet gant ar stad armezhele ha ni Bretoned n'omp ket war un enezenn. Ha chom a ra an dilabour ur pouez war bep tra ha war ar yezh ivez pa'z eo ret d'ar re yaouank divroañ. Met hadet eo bet gant ar brezhoneg er skolioù. Diaes c'hoazh moarvat da welet an eost ha koulskoude eostet 'vo deiz pe zeiz. N'on ket evit ur bolitikerzh "pep tra pe netra". Ret eo gant pasianted ha gant ur speread digor gounit tamm ha tamm pep tachenn. Berr ha berr : derc'hel, stourm! Ho trogrekaat a ran.

## EV war an hent

Miz C'hwevrer  
Meurzh 10 : Naoned, show-case  
FNAC 5e30 gm  
Merc'her 11 : Roazhon, show-  
case FNAC. 5e30 gm

Miz Meurzh  
Sadorn 20 : Plouzane, Sant  
Padrig

Miz Ebrel  
Merc'her 21, Roazhon, La Cité

Miz Eost  
Sadorn 07 : Leskon

Muioc'h a ditouroù :  
[www.lesev.com](http://www.lesev.com)  
02 40 52 36 69

**[Festival Ouest - Nord-Ouest]**

Théâtre de Cornouaille, Quimper.  
4 et 5 mars, 20h 30 : Alan Stivell  
15 et 16 mars, 21h : Annie Ebrel, une voix bretonne  
16 et 17 mars, 19h : Yann-Fañch Kemener Roses du mois noir  
19 et 20 mars, 21h : Terre lointaine, création théâtrale (Paol Keleg).

**[Emglev Bro An Oriant]**

- Samedi 6 mars : fest-noz Div Yezh Lanester (Lanester)  
- Samedi 13 mars : fest-noz Emglev Bro An Oriant (Lorient, salle Cosmao Dumanoir)  
Emglev Bro An Oriant  
12, stradae Golbert - 16 P  
56100 An Oriant  
emglev@bzh.net

**[Bagad Brieg]**

30 avril et 1er mai : 25 ans et demi Création du bagad Brieg, concours de couples, apéro-concert, bar animé, Gogo Noz Party 2.  
Au centre culturel de Brieg.

**[1ers séjours linguistiques en langue bretonne - B&B Bevañ e Brezhoneg]**

Pask 2004 - Lesneven, 5 - 11 a viz Ebrél ha 12 - 18 a viz Ebrél 2004  
Komzit brezhoneg yac'h gant tud ar vro !  
Kroget ho peus da zeskiñ brezhoneg hag e fell deoc'h komz ha bevañ e brezhoneg e-pad eizhteiz asambles gant brezhonegerien ar vro, deuit da heul ar stajoù B&B e Lesneven.  
Petra a vezo? : diouzh ar mintin kentelioù, goude-kreisteiz abadennoù e brezhoneg (c'hoariva, kan, baleadennoù, c'hoarioù...), ha diouzh an noz e vo'ch lojet e ti brezhonegerien eus ar vro.  
Pegement e kousto deoc'h? : 230 euro ar sizhunvezh.  
Keleier hag enskrivadurioù : 02 98 83 30 41 pe 06 08 24 80 26  
Ti ar Vro Bro Leon

Plasenn Europa  
29260 Lesneven  
tiarvroleon@wanadoo.fr

**[Fest-noz]**

Fest-noz de soutien aux prisonniers tibétains, vendredi 27 février, salle des fêtes d'Yffiniac à partir de 21h00  
A l'affiche : F.M.B, Kaël, Les Ravageous, Red Avel et les têtes en l'air, Yann Dour.  
Contact : Aurélie 06.77.08.35.36

**[Stajou Bevañ e Brezhoneg]**

Séjours linguistiques en breton gant Ti ar Vro - Bro Leon

**Pelec'h ?** : Bro an Aberioù / Aodoù ar Mojennoù, (Kantonioù Plabenneg, Lesneven, Lanniliz).  
**Peur ?** : Da vakañsoù Pask 2004 : 2 sizhunvezh.  
- Eus ar 5 betek an 11 a viz Ebrél.  
- Eus an 12 betek an 18 a viz Ebrél.  
**Piv ?** : Azalek 18 vloaz.  
Tud hag o deus kroget da zeskiñ ar brezhoneg hag a fell dezho mont pelloc'h ha kaozeal gant brezhonegerien ar vro.  
**Petra a vezo graet ?** : Diouzh ar mintin : kentelioù brezhoneg evit ar stajidi.  
Goude lein : C'hoariva, c'hoarioù, pourmenadennoù.  
( Pep tra e brezhoneg, evit ar stajidi ha tud ar vro ).  
Diouzh an noz : Ar stajidi a vezo lojet e ti brezhonegerien 'zo eus ar vro : koan, bod ha djuni.  
Un neubeud abadennoù a vezo ivez diouzh an noz.  
**Pegement e kousto ?** : 230 euro evit eizhteiz.  
**Ar pezh a glaskomp ober ?** : Liammañ ar re a zo o teskiñ gant ar re a oar brezhoneg a-viskoazh.  
**Prest oc'h da zont ?** : Deuit e d-rempred ganeomp  
Pellgomzit d'an : 02 98 83 30 41 pe 06 08 24 80 26.

Skrivit da : tiarvroleon@wanadoo.fr

**[Kan ar Bobl - Bro Dreger]**

le Vendredi 26 Mars 2004 (20h30) à Cavan au Centre de Découverte du Son

Pour la 5ème année consécutive, le Centre de Découverte du Son organise avec Div Yezh Kreiz Treger les rencontres du Trégor du Kan ar Bobl.

Cette année encore de nombreuses catégories sont représentées : chant traditionnel, création, conte, harpe seule, instrument solo et duos. Ces rencontres sont prolongées par une série de stages (grâce au soutien de l'ADDM 22).

Les inscriptions sont ouvertes à tous, alors n'hésitez pas et inscrivez vous en contactant le

**Centre de Découverte du Son**  
Kerouspic - 22140 Cavan  
Tel : 02-96-54-61-99

Mail : kreizennarson@wanadoo.fr

Ou en vous procurant la fiche d'inscription sur le site d'Al Levrig : www.allevrig.com

**DIWAN Bon de soutien**

10.000 dons moyens significatifs de 50 euros permettent aux 2.800 élèves de Diwan de poursuivre leur enseignement en langue bretonne et le développement du réseau Diwan.

Je soutiens activement Diwan dans son action pour la sauvegarde de la langue bretonne. Je recevrai un reçu fiscal correspondant à mon don (50% de votre don est déductible des impôts dans la limite de 10% du revenu imposable).

Don de : \_\_\_\_\_  
par :  
chèque bancaire  
chèque postal

Date : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_  
A envoyer à :  
Diwan  
BP 147  
29411 Landerne cedex

**Vous aussi, rejoignez Emgann!**

La liste ci-dessous vous permet de rencontrer nos militants. N'hésitez pas à les contacter.

- Emgann Al Aire**  
Patrick 06.88.09.83.24.  
padrig.korle@wanadoo.fr
- Emgann An Oriant**  
Denez 02.97.05.77.27. (tél-fax)
- Emgann Brest**  
Erwann 06.82.18.53.76
- Emgann Bro Vrekillen**  
Lionel 06.63.58.04.00
- Emgann Douarnenez**  
Olivier 06.67.11.63.95  
combatbreton@wanadoo.fr

**Emgann Gwened**  
Fabrice 06.74.59.93.65.  
kadoudal@wanadoo.fr

**Emgann Kreiz Breizh**  
Yann 02.98.81.77.58

**Emgann Montroulez - Menez Are**  
Didier 02.98.88.72.56.

**Emgann Naoned**  
Eric 06.10.20.25.80  
emgannnaoned@iquebec.com

**Emgann Occitanie**  
Stefan 06.09.34.68.39  
emgann.occitanie@voila.fr

**Emgann Pariz**  
Harry 06.25.34.68.79  
emgannpariz@caramail.com

**Emgann Pays de La Mée**  
Morvan 02.40.72.30.07  
emgann\_lamme@yahoo.fr

**Emgann Roazhon**  
Lionel 06.63.58.04.00  
emgannroazhon@voila.fr

**Emgann Sant-Brieg**  
Mail 06.77.99.32.02  
emgannsantbrieg@aol.com

**Emgann Sant-Maloù**  
Gildas 06.61.34.22.47  
emgannsantmalou@yahoo.fr

**Les articles, dessins, photos pour le prochain Combat Breton avant le 17 mars**

**Par courrier :**  
**Combat breton - BP 70215 - 22202 Gwengamp cedex**  
**ou par e-mail : combatbreton@wanadoo.fr**

**Comités de soutien aux prisonniers politiques bretons**

- CARB** : BP 20 - 22390 Boulvriag.  
carb@voila.fr
- Brest** : 06.82.18.53.76  
carb@voila.fr
- Lorient** : carb@voila.fr
- Guingamp** : réunion tous les premiers vendredis du mois (19h30), à Gurunhuel.  
Contact : 02.96.43.53.12.  
carb-pays-de-vilaine@tscafi.fr
- Morlaix-Monts d'Arrée** : réunion tous les mois. Contact au 02.98.26.61.95.
- Nantes** : réunion tous les 15 jours. Contact au 02.98.05.76.14. carbnaoned@iquebec.com
- Pays de Vilaine** :  
Fax/mail vocal au 08.25.23.02.09.  
carb-pays-de-vilaine@tscafi.fr
- Quimper** : gilles.vial@club-internet.fr
- Roazhon** : Geroma 06.73.29.80.10  
Réunion tous les 15 jours
- Saint Nazaire** : contact au 06.08.50.46.95.
- Paris** : contact au 06.24.36.66.35.
- Vannes** : renseignements au 02.97.46.59.42
- Carhaix** : Réunion tous les derniers vendredis du mois à 19h à Ti ar Vro. Rens : 06.17.71.58.05  
Coordination Anti-Répressive de Bretagne : www.prizonidi.org  
Collectif de femmes : collectifdefemmes.free.fr  
Kengred ha Krogad : kengred-ha-krogad@yahoo.fr  
Skoazell Vreizh : www.skoazell-vreizh.org/

Pour envoyer des messages de soutien aux prisonniers voilà de nouvelles formules en plus du vendredi soir à 23h :  
**En téléphonant** à Radio Bro (01.48.59.22.12) les 1er et 2ème samedi du mois entre 15 et 16 h (émission Startjenn)  
**Par mail** en écrivant à Radio Bro (radio.pays@emel.fr) et en précisant dans le sujet « Abadenn STARTJENN - message de soutien aux prisonniers politiques bretons »

**Skoazell Vreizh a besoin de vos dons**

Il est grand temps de penser à aider Skoazell Vreizh. L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide.  
Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus.  
Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour.  
Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté.

**Skoazell Vreizh**, 3 stradae Aristide Briand, 44350 Gwennan.  
Tél. 02.40.42.92.94. Fax 02.40.24.81.38.

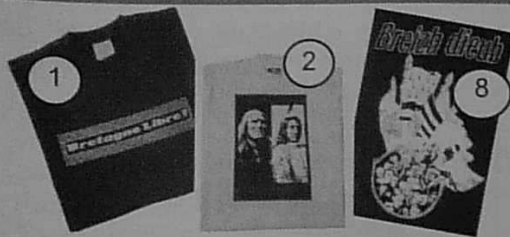
**Ezhomm he deus Skoazell Vreizh eus ho skoazell arc'hant**

Poent-bras eo soñjal reiñ sikour da Skoazell Vreizh.  
Mail-bras a zo ganeomp  
Arabat disoñjal o deus familhoù emsaverien ezhomm eus ho sikour c'hoazh p'emaint en toullbac'h er mare-mañ.  
Grit un dra bennak, roit ur chekenn da Skoazell Vreizh a c'hello a-drugarez deoc'h reiñ kalon hag ar pezh a zo ret da familhoù an emsaverien vreizhat toullbac'h pe d'ar brizonidi o-unan.  
En un doare reolek e c'hellit hon sikour ivez, o c'houlen diganeomp e vefe kaset deoc'h ar baperenn dreuzvankañ miziek.  
Na zisoñjit ket. Biskoazh ne vo trec'h ar Frankiz hep ar C'hengred.

**Skoazell Vreizh**, 3 stradae Aristide Briand, 44350 Gwennan.  
Pgz. 02.40.42.92.94. Pli 02.40.24.81.38.



# Ar stal / La boutique



## ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

- 1 Bretagne libre** 13 euros  
 Ecriture écrivue sur fond vert bouteille  
 Tailles disponibles : L, XL, XXL
- 2 Breizh Amerika** 15 euros  
 Tailles disponibles : S, M, L, X, XXL
- 3 Gwenn ha du** 13 euros  
 Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
- 4 Kerzhadeg 99** 9,50 euros  
 Tailles disponibles : L, XL



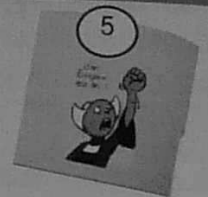
## ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

- 10 Rod an avelioù** 16 euros  
 T-shirt bleu ou rouille impression blanche  
 Tailles disponibles : S, M, L, XL
- 11 Gwenn ha Che** 15 euros  
 T-shirt noir impression blanche  
 Tailles disponibles : S, M, L, XXL



## ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

- 5 Becassine** Motifs en couleur  
 Tailles disponibles : L, XL, **XXL (nevez !)** 15 euros
- 7 Nerzh nukleel** 10 euros  
 Tailles disponibles : XL, XXL
- 8 Peuples solidaires** 12 euros  
 T-shirt noir impression blanche  
 Tailles disponibles : M



## A BEP SEURT / DIVERS

CD Hommage à  
 Glenmor

15,50 euros



**Garde à vue :  
 mode d'emploi  
 Breton/Français**

5 euros

**Tremen hent / Passeport**

8 euros

## A BEP SEURT / DIVERS



- Fanions Gwenn ha Du**
- 80 x 120 cm : 31 euros
  - 55 x 90 cm : 22 euros
  - 37 x 47 cm : 7 euros
  - 27 x 37 cm : 6,50 euros
  - 12 x 18 cm : 3 euros

- Ecusson gwenn ha du** 4 euros
- Poster Breizh Amerika 500 ans** 4,50 euros  
 61 x 41 cm
- Poster Glenmor** 6 euros
- Poster Code Paysan** 3 euros
- Pin's Triskell** 3 euros
- Pin's Croix celtique** 3 euros
- Briquet Bécassine** 2,30 euros

## PEGSUNIOÛ / AUTOCOLLANTS



**BZH pour  
 plaques minéralogiques**  
 1,60 euro

- Avel ar frankiz Ø 10 cm** 1,50 euro
- BZH bihan 5,2 x 3,2 cm** 0,75 euro
- BZH bras 14,7 x 9,2 cm** 1,50 euro
- Gwenn ha du bihan 5,5 x 3,5 cm** 0,75 euro
- Gwenn ha du bras 13,8 x 8,9 cm** 1,50 euro

**BON DE COMMANDE** (à découper ou à recopier sur papier libre) E à retourner accompagné  
 de votre règlement à War Raok Bepred - 3, Bld Guy Ropartz - 22200 Gwengamp

Description	Taille	Quantité	Prix unitaire	Prix total
<b>ANV HA CHOMLEC'H / NOM ET ADRESSE</b>			<b>Total (hors frais de port)</b>	
			<b>Frais de port</b>	<b>3 euros</b>
			<b>Total</b>	

Libellez votre chèque à l'ordre de War Raok Bepred